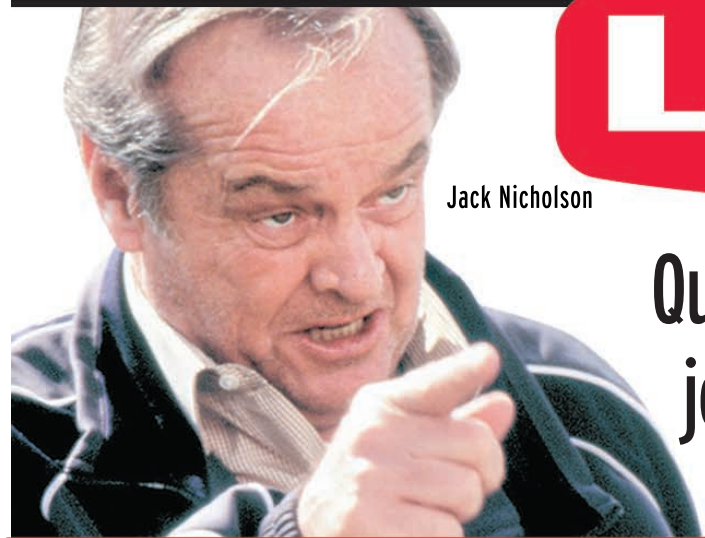




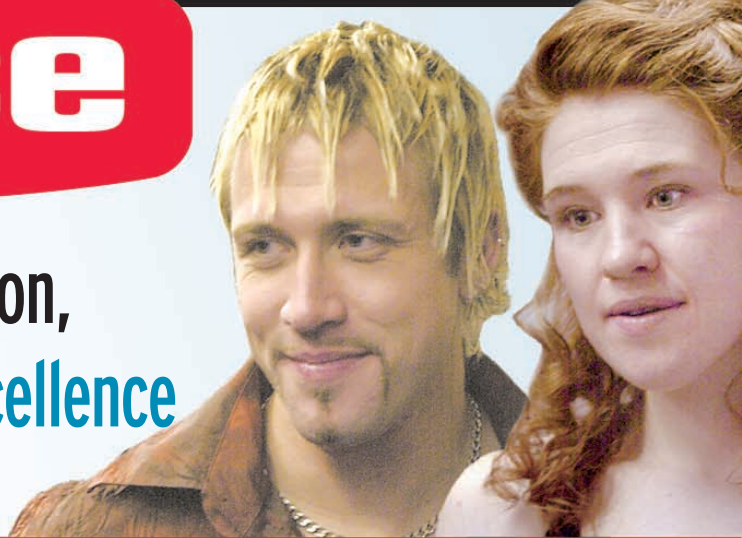
Jack Nicholson

## Quand Jack ne joue pas Jack

Cahier Arts+Spectacles, Cinéma, page C1

## Hughes et Gagnon, athlètes par excellence

Cahier Sports, page S13



MONTRÉAL | VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 119<sup>e</sup> ANNÉE > NO 62 > 78 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > GATINEAU-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

| PLQ (34%) – PQ (33%) – ADQ (31%) |

# L'ADQ en chute libre

DENIS LESSARD

**QUÉBEC** – C'est la chute libre pour l'Action démocratique de Mario Dumont. Pour la première fois depuis sa victoire-surprise à l'élection complémentaire dans Saguenay, en avril dernier, l'ADQ retrouve la troisième place, derrière le PLQ et le PQ, dans le cœur des Québécois.

C'est ce que révèle le dernier sondage CROP-Express, réalisé du 10 au 18 décembre auprès de 1000 répondants — avec une marge d'erreur de 3 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Si des élections avaient eu lieu cette semaine, l'ADQ aurait récolté 31 % des suffrages, moins que le PLQ avec 34 % et que le PQ avec 33 %, une fois répartis, au prorata, les 25 % d'indécis.

Selon l'analyste de CROP,



Claude Gauthier, une augmentation subite des indécis —10 points en un mois — sur cette seule question des intentions de vote montre que les électeurs sont entrés dans une période de sérieuse réévaluation. « C'est bien mauvais signe pour l'ADQ, le ballon se dégonfle, les gens remettent en question leur choix », relève-t-il. Sur la satisfaction à l'endroit du gouvernement et sur l'intention de vote référendaire, le taux d'indécis n'a pas augmenté.

Pour expliquer les changements survenus, M. Gauthier relève l'intention évoquée par le gouvernement de Bernard Landry de réduire la taille de l'État, révélée par *La Presse* durant le sondage, tout comme les problèmes de l'ADQ

Voir ADQ en A2

| LANDRY RENVERSÉ PAR SON CAUCUS |

## «L'affaire Michaud» revient hanter le PQ

DENIS LESSARD

**QUÉBEC** — Désireux de passer l'éponge sur « l'affaire Michaud » deux ans après qu'on eut blâmé son ami à l'Assemblée nationale, le premier ministre Bernard Landry a eu une collision frontale avec ses députés mercredi soir.

En dépit de l'engagement pris par M. Landry auprès de M. Michaud, il y a quelques jours, le gouvernement n'a pu annoncer hier que, désormais, l'Assemblée nationale convoquerait un citoyen avant

de le blâmer par une motion.

Leader du gouvernement en Chambre, André Boisclair n'a pu lire la déclaration ministérielle qu'il avait préparée dimanche dernier en rendant visite à M. Michaud à son domicile. Avant-hier, les députés du PQ s'étaient, quasi unanimement, opposés aux volontés de MM. Landry et Boisclair.

Voir MICHAUD en A2



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Alors que Noël approche à grands pas, Dame Nature tarde toujours à recouvrir le sol de son manteau blanc et ce ne sont pas ces canards photographiés hier alors qu'ils batifolaient sur les berges du Saint-Laurent, à Saint-Lambert, qui vont s'en plaindre. Si les météorologues prévoient une chute de neige de quatre centimètres sur Montréal ce week-end, ils sont plutôt pessimistes quant aux prévisions de précipitations à plus long terme. « Le sud de l'Ontario et le sud du Québec afficheront des parcelles de sol à découvert au cours des trois prochains mois puisque l'on s'attend à du temps sec et à des températures supérieures à la normale », dit-on à Météomédia, qui vient de rendre public son aperçu pour l'hiver 2002-2003. Du côté d'Environnement Canada, on prévoit plutôt des températures oscillant autour de la normale. On confirme cependant que le temps sera sec. « Malgré un mois de novembre prometteur, nous accusons déjà un déficit de neige par rapport aux années dernières », indique Nicolas Major, météorologue. Seulement 6,6 centimètres sont tombés sur Montréal depuis le début du mois alors que la normale en décembre est de 54,8 cm. »

## Le Club Compassion vend du pot «thérapeutique» sur Internet

MARCEL LAROCHE

LE CLUB Compassion part en affaires en lançant son site Internet pour vendre et distribuer à domicile de la marijuana dans tout le Canada.

Cette décision a été annoncée hier, quelques minutes après qu'un juge de la Cour du Québec eut décrété l'arrêt du processus judiciaire contre deux membres de cet organisme accusés de possession et de trafic de stupéfiants. Savourant ce qu'ils considèrent comme une « petite victoire », Marc-Boris St-Maurice et Alexandre Néron croient que

ce jugement ouvre la porte à la légitimité de l'utilisation de la marijuana à des fins médicales.

Après avoir répondu aux critères requis, dont une lettre de diagnostic du médecin traitant, le patient pourra maintenant contacter le « Club Compassion en ligne », sur Internet, pour commander sa dose de cannabis thérapeutique. Il pourra même payer par carte de crédit pour recevoir son pot quelques jours plus tard par courrier. Hugo St-Onge, du Bloc Pot, tient cependant à préciser que ce service est offert sur une base temporaire en attendant que le gouvernement

fédéral règle le problème d'approvisionnement en marijuana.

Par ailleurs, la Cour suprême a décidé de reporter au printemps l'audition de trois importantes causes pour faire invalider la loi actuelle sur la marijuana, laissant le

Voir INTERNET en A2

**cyberpresse.ca** Suivez le débat sur la décriminalisation de la marijuana à : [www.cyberpresse.ca/marijuana](http://www.cyberpresse.ca/marijuana)

## L'ONU et Washington dénoncent la déclaration d'armements de l'Irak

Le rapport d'inspection du 27 janvier sera déterminant pour la suite des événements



Photo AFP  
Le secrétaire d'État Colin Powell.



**LA PRESSE À WASHINGTON**

L'ÉTAU diplomatique et militaire contre le régime de Saddam Hussein s'est encore resserré lorsque sa récente et volumineuse déclaration d'armements a été qualifiée de tout à fait insuffisante et inadéquate, hier, par les principaux membres du Conseil de sécurité des Nations unies.

Mais, à Washington, l'administration Bush est allée encore plus loin, utilisant des termes pouvant

ouvrir la voie à une action militaire dans quelques semaines en cas d'autres embûches au processus d'inspection de l'ONU.

Le secrétaire d'État, Colin Powell, a confirmé que les États-Unis considéraient désormais Bagdad en « infraction matérielle » par rapport à la résolution 1441 du Conseil de sécurité. « Nos experts qui ont examiné la déclaration irakienne ont trouvé un peu de tout sauf le plus important : des informations complètes et vérifiables sur les programmes d'armement. Cette déclaration n'est rien d'autre qu'un catalogue d'informations recyclées de la précédente ronde d'inspections. Il y a aussi des omissions flagrantes à propos des armes connues en 1998, ce qui constitue autant d'infractions matérielles de

la part de l'Irak », a dit le chef de la diplomatie américaine.

« Nous sommes déçus, mais nous ne sommes pas dupes. Cette déclaration est une autre tromperie de Saddam Hussein, qui démontre encore une fois la vraie nature de son régime. »

Colin Powell a énuméré des éléments mis au jour lors des inspections précédentes, il y a quatre ans, mais qui sont absents de la récente

Voir IRAK en A2

**cyberpresse.ca** Le conflit entre les États-Unis et l'Irak de fond en comble à : [www.cyberpresse.ca/irak](http://www.cyberpresse.ca/irak)

**MON CLIN D'OEIL** **STÉPHANE LAPORTE**  
Un clone raélien va naître à Noël. Dans sa crèche, il y aura la brebis Dolly, un âne croisé avec une poule et une vache folle.

**AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE**

|                       |          |                  |          |
|-----------------------|----------|------------------|----------|
| Bandes dessinées      | D15      | Loteries         | A2, A11  |
| Bridge                | E6       | Mots croisés     | D15, S16 |
| Décès                 | E6, E7   | Mot mystère      | D15      |
| Êtes-vous observateur | E4       | Petites annonces |          |
|                       | D15      | - immobilier     | E4       |
| Feuilleton            | D15      | - marchandises   | E4, E5   |
| Forum                 | A14, A15 | - emplois        | E5       |
| Horaires spectacles   | C6       | - automobile     | E5, E6   |
| Horaires télévision   | C4       | - affaires       | D2       |
| Horoscope             | E6       |                  |          |

**MÉTÉO** Voir page S20  
Pluie  
Maximum 9, minimum -2



6 21924 98765 1

**NOËL, C'EST PAS DRÔLE POUR TOUT LE MONDE.**



**La grande guignolée**

**Vous pouvez toujours faire un don en argent par la poste.**

S.V.P. émettre votre chèque à l'attention de la "Grande Guignolée 2002"

- **Jeunesse au Soleil**, 4251, St-Urbain, Montréal (Québec), H2W 1V6
- **Société Saint-Vincent de Paul**, 1930, rue de Champlain, Montréal (Québec), H2L 2S8
- **Moisson Montréal inc.**, 6880, chemin de la Côte-de-Liesse, ville Saint-Laurent (Québec), H4T 2A1

DEMAIN DANS  
LA PRESSE

# Noël 2002 \* la famille

McGarrigle, Gagnon, Greenberg, Rossi, Turcotte, Despatie, Ribeiro, Laroche-Jetté, Wainwright...  
Demain, les différents cahiers de *La Presse* vous ouvrent les pages d'un grand album de familles. À l'aube des Fêtes et des résultats, dimanche, d'un sondage portant sur l'importance de la famille au Québec, journalistes et chroniqueurs vous proposent une série d'entrevues, de textes et de reportages. Célèbres ou anonymes, ces familles partagent leurs histoires, leurs réalités, leurs espoirs. Comment se porte la famille en 2002?

À lire, demain, dans **La Presse**



## LOTÉRIES

## LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : **4-4-6**

À quatre chiffres : **7-1-0-7**

## SUITES DE LA UNE

### ADQ

Suite de la page A1

avec son responsable du recrutement, Marc Snyder, dont la précédente enquête n'avait pu évaluer toute la résonance dans l'opinion publique.

Le parti de Mario Dumont ne s'était plus retrouvé dernier dans les intentions de vote depuis avril, au moment où le jeune parti décrochait une victoire-surprise à l'élection complémentaire de Saguenay.

Conséquence du doute qui s'installe, le PQ récolte présentement une augmentation qu'il faut scruter avec attention, car la satisfaction à l'endroit du gouverne-

ment n'a pas augmenté depuis le mois dernier. Par rapport au précédent sondage CROP, dans les données brutes quant à l'intention de vote, l'ADQ a perdu huit points, passant de 32 à 24 %, le PLQ recule de quatre points, de 30 à 26 %, et le PQ en gagne deux, passant de 23 à 25 %. « On constate que la baisse de l'ADQ paraît se retrouver chez les indécis », observe M. Gauthier.

« C'est comme si les gens qui étaient pris depuis plusieurs mois d'un engouement par rapport à l'ADQ se questionnent subitement.

Le premier ministre Landry a été très visible depuis quelques semaines, il n'a pas raté une occasion », résume le spécialiste.

Ceux qui soutenaient l'ADQ depuis le printemps dernier sont restés sur leur quant-à-soi, ils ne sont pas prêts, tout de suite, à retourner à leur ancienne allégeance.

#### Francophones : avantage pour Landry

Chez les francophones, après répartition des indécis, c'est le Parti québécois qui prend les devants avec 39 % des intentions de vote, une hausse subite de huit points.

L'ADQ suit de près avec 35 %, une baisse de huit points. Le PLQ reste à 25 %. La baisse de l'ADQ se manifeste partout : elle passe de 30 à 20 % à Montréal, de 47 à 40 % à Québec et de 45 à 38 % dans le reste du Québec. Les libéraux répètent leur score de novembre, mais le PQ augmente en popularité à Montréal, passant de 26 % à 33 % dans les intentions de vote.

Devant des scores aussi rapprochés, M. Gauthier se garde bien de faire des prédictions quant au résultat d'éventuelles élections. Dans une course à trois, tout peut arriver, souligne-t-il, tout en précisant

qu'une proportion importante d'indécis, comme celle qui est observée dans ce sondage, devrait être une bonne nouvelle pour les libéraux. De plus, un clivage net du vote des francophones entre le PQ et l'ADQ peut, dans plusieurs circonscriptions, permettre aux candidats libéraux — assurés d'une base indéfectible chez les allophones — de se glisser entre les deux adversaires.

D'autres lectures faites par CROP sur la performance des chefs montrent que Mario Dumont a baissé tout comme son parti. Bernard Landry serait aussi bien vu que lui, avec Jean Charest un peu derrière.

### MICHAUD

Suite de la page A1

Selon les informations obtenues par *La Presse*, plusieurs ministres ont désapprouvé avec véhémence le projet de réhabilitation de M. Michaud. « C'est un petit Napoléon mégalomane », a laissé tomber le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal. Sa sortie a vivement été réprouvée par Bernard Landry, ami depuis 35 ans de M. Michaud, qui l'a qualifiée de « méprisante ». Mais François Legault (Santé), et surtout Sylvain Simard (Éducation), étaient aussi « déchainés » devant l'idée de ressusciter ce débat. Des députés ont menacé de quitter subitement l'Assemblée si on se risquait à faire la déclaration ministérielle prévue pour 10 h, hier.

Joint au même moment, M. Michaud, qui attendait fébrilement devant son téléviseur de voir son honneur lavé des accusations d'antisémitisme d'il y a deux ans, était dans tous ses états.

Deux ans après la controverse rocambolesque qui avait accéléré la démission de Lucien Bouchard en janvier 2001, « l'affaire Michaud est repartie, de plus belle » a lancé, « abasourdi » et intempestif, le Robin des banques, ulcéré de voir que le gouvernement n'avait pas profité de la fin de la session parlementaire pour laver son honneur.

Et, comme si on retrouvait exactement le calendrier d'il y a deux ans, M. Michaud a reparlé d'aller en cour pour obtenir réparation,

par un jugement déclaratoire.

#### Le fil des événements

Tôt hier matin, M. Michaud avait joint *La Presse* pour annoncer qu'une solution serait bientôt trouvée à la controverse qui lui avait valu un blâme de l'Assemblée pour ses propos équivoques sur les Juifs et l'Holocauste.

« Regardez bien la période des questions », avait-il prévenu. Il ignorait alors la foire d'empoigne survenue la veille au caucus péquiste. Deux heures plus tard, c'était la consternation chez le vieux copain de Bernard Landry.

Un témoin a expliqué que les députés voyaient comme une formalité sympathique ce dernier caucus

de l'année, qui avait débuté par des chants de Noël.

Mais quand M. Boisclair est arrivé avec son projet de déclaration, tout le monde a déchanté. La réunion, qui devait durer 30 minutes, s'est prolongée pendant plus de deux heures, les députés se vidant le cœur à tour de rôle.

« J'en prends l'entière responsabilité », a dit André Boisclair à *La Presse*, soulignant que, rapidement, les députés « avaient posé des questions sur l'opportunité de poser ce geste à ce moment-ci ».

« Je reste stupéfait devant le manquement à la parole donnée et par le chef (Bernard Landry) et par le leader du gouvernement (André Boisclair). On avait une entente

ferme », a lancé hier M. Michaud, « parlant de moment pénible » pour son amitié avec Bernard Landry.

« C'est assez ! Cela fait deux ans que cette affaire m'empêche de dormir... J'avais préparé mon texte pour me réjouir de cette déclaration ministérielle, trois paragraphes où je parlais de « la fin d'une affaire qui a chicané mes jours ».

Remontant le fil des événements, M. Michaud a révélé que M. Boisclair s'était rendu chez lui dimanche dernier pour discuter du texte de la déclaration ministérielle. Le lendemain, M. Landry avait vérifié par un coup de fil que son vieux copain se satisferait de cette déclaration.

### INTERNET

Suite de la page A1

Photo La Presse

**Le site Internet du Club Compassion est on ne peut plus explicite. Deux forfaits sont offerts à la clientèle: le paquet de 2 g à 30 \$ ou le paquet de 10 g à 120 \$.**



soin au Parlement d'étudier les projets de décriminalisation du ministre de la Justice, Martin Cauchon.

C'est en se basant sur les principes de justice fondamentale garantis par la Charte canadienne des droits et libertés que le juge Gilles Cadieux, de la Cour du Québec, a pour sa part mis fin aux poursuites judiciaires intentées contre Marc-Boris St-Maurice et Alexandre Néron, du Club Compassion de Montréal.

Dans sa décision de 64 pages — attendue depuis près d'un an —, le

juge Cadieux rappelle qu'étant donné l'absence de sources d'approvisionnement légales pour les malades, la loi fédérale interdisant la distribution de certaines drogues et autres substances à des fins thérapeutiques viole le droit à la vie et à la sécurité garanti par la Charte.

Marc-Boris St-Maurice, 33 ans, et Alexandre Néron, 23 ans, avaient été appréhendés en février 2000 à la suite d'une enquête policière menée au local du Club Compassion situé au 950, rue Rachel, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, à Montréal.

### IRAK

Suite de la page A1

déclaration irakienne : des dizaines de milliers de litres de solutions de bacille du charbon et de germes du botulisme, des centaines de livres de gaz paralysants ou mortels, plusieurs équipements pouvant servir à enrichir l'uranium à des fins militaires.

Quelques heures plus tôt, devant le Conseil de sécurité de l'ONU à New York, le directeur des inspections, Hans Blix, avait livré son premier compte rendu très critique de la déclaration irakienne. Il a indiqué qu'elle contenait trop peu de nouvelles informations et des omissions importantes, en particulier sur les armes que l'Irak devait détruire lors des inspections antérieures.

Après la séance du Conseil de sécurité, les ambassadeurs des pays qui sont membres permanents, dont la France et la Grande-Bretagne, ont aussi fait part de leur mécontentement à l'égard de la déclaration irakienne.

En considérant Bagdad en « infraction matérielle », les États-Unis ont affiché la position la plus

ferme, pouvant mener à une action militaire contre le régime de Saddam Hussein. Par contre, Colin Powell a indiqué que l'administration Bush maintenait dans l'immédiat son plein appui au processus des inspections de l'ONU, en consultation avec les pays alliés.

Washington veut que des scientifiques irakiens et leurs familles soient emmenés hors d'Irak afin de pouvoir livrer des informations sur les programmes d'armement sans craindre des représailles de Bagdad.

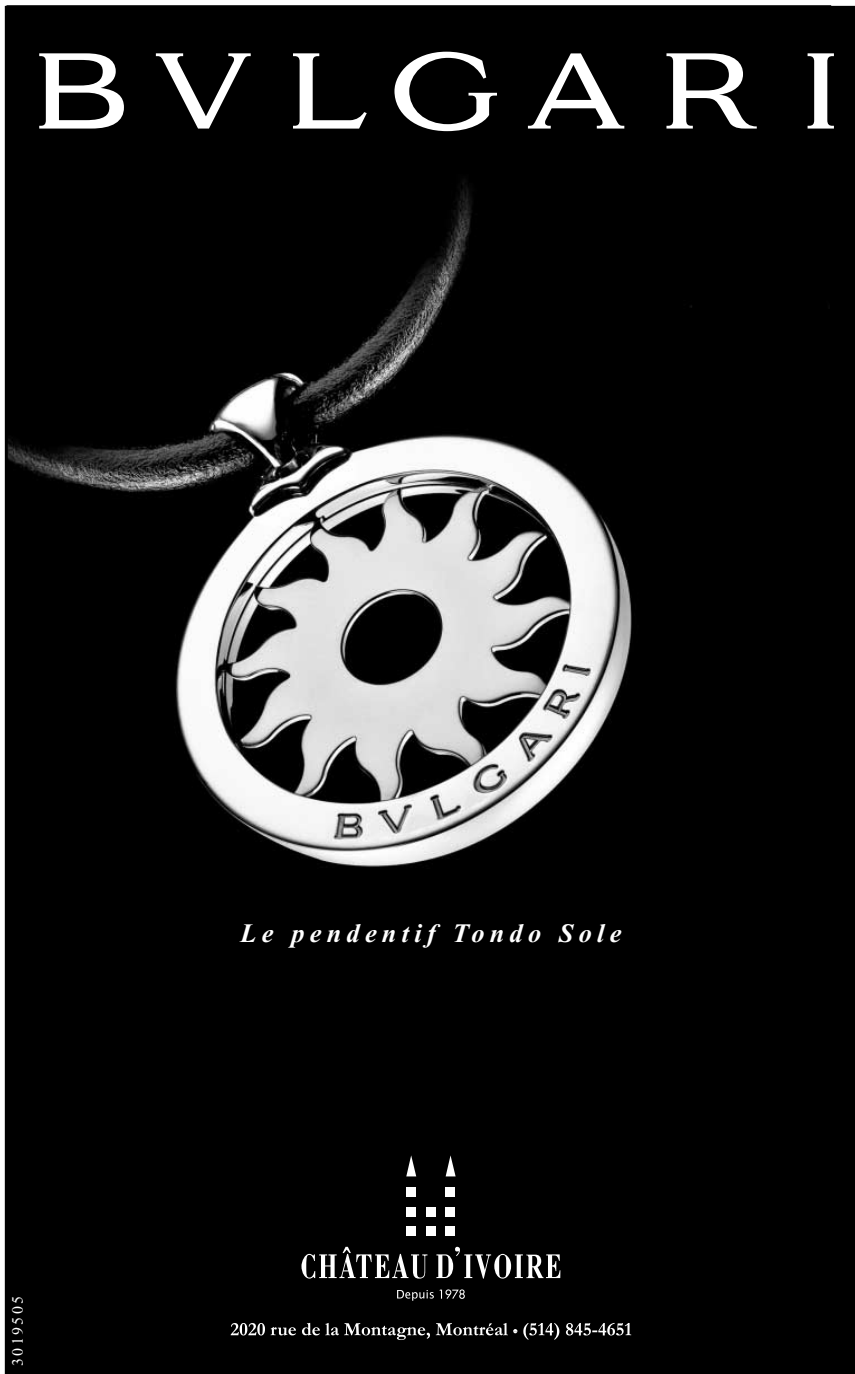
Des informations qui émanaient de la Maison-Blanche hier suggéraient néanmoins que l'appui américain à une « solution diplomatique et pacifique » avait une durée de vie limitée.

Le prochain compte rendu de Hans Blix devant le Conseil de sécurité, prévu le 27 janvier prochain, sera déterminant du point de vue de l'administration Bush.

Selon des informations de sources militaires publiées à Washington, le président Bush et ses principaux conseillers en sécurité

nationale ont convenu de la fin de janvier ou du début de février pour décider d'une action militaire en Irak. D'ici là, le Pentagone accentuera ses préparatifs militaires, incluant la possibilité d'envoyer rapidement 50 000 soldats à diverses bases près de la frontière irakienne. Un tel déploiement doublerait l'effectif militaire américain déjà dans les environs. Le Pentagone veut pouvoir lancer une offensive avec un délai écourté à deux ou trois semaines seulement après une décision en ce sens par le président Bush.

Même s'il a insisté hier sur le renforcement des inspections de l'ONU en Irak, Colin Powell, a aussi suggéré qu'une action militaire pourrait être inévitable. « Saddam Hussein a obtenu sa toute dernière chance avec l'ONU et il a répondu avec d'autres menaces. Sa déclaration d'armements nous éloigne d'une solution pacifique et nous rapproche des conséquences graves qui sont prévues par la résolution du Conseil de sécurité », a-t-il dit.



# ACTUALITÉS

## Le ministre Legault brandit la menace d'une loi d'exception

Québec et les médecins spécialistes invités à une trêve du temps des Fêtes

PASCALE BRETON

**QUÉBEC – Les médecins spécialistes doivent cesser de prendre les patients en otage en exerçant des moyens de pression, clame le ministre de la Santé, François Legault, en brandissant la menace d'une nouvelle loi d'exception.**

À bout de patience, le ministre a affirmé qu'il n'hésitera pas à rappeler la Chambre si les médecins spécialistes ne mettent pas fin à leurs moyens de pression au cours des prochains jours.

« Si je constate que la santé de la population est menacée — je veux être très clair — le gouvernement va agir, quitte à convoquer l'Assemblée nationale pendant la période des Fêtes », a déclaré hier le ministre Legault, en précisant qu'il est très sérieux dans ses menaces.

Mercredi soir, les 123 délégués de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) ont rejeté unanimement la proposition de médiation convenue plus tôt entre le gouvernement et le président de la FMSQ, le Dr Yves Dugré. Les délégués voulaient choisir le médiateur et avaient notamment suggéré le nom de deux ex-juges en chef, Allan B. Gold et Claude Brisson, ce que Québec a refusé.

Après deux journées d'étude, les 14 novembre et 2 décembre, les médecins spécialistes ont accentué leurs moyens de pression le 9 décembre dernier. En plus de ralentir la cadence, ils refusent d'assurer l'enseignement dans les hôpitaux et les universités et de remplir les formulaires administratifs.

Ces moyens de pression inquiètent sérieusement les responsables du ministère de la Santé et des Services sociaux. « La situation est certainement préoccupante pour la santé des patients d'abord, puis la santé de la population en général », a indiqué hier le Dr Richard Massé, sous-ministre adjoint à la santé publique. Le ministre de la Santé reçoit quotidiennement un compte rendu de la situation. Mercredi après-midi, 822 personnes étaient alitées sur des civières dans les urgences de Montréal, soit 33 % de plus que la normale, a-t-il indiqué. Pas moins de 1100 examens, scanners, tacographies, mammographies et tests de résonance magnétique sont reportés chaque jour, tandis que dans les blocs opératoires, 155 chirurgies ont été reportées au cours des trois derniers jours, de même que des traitements en radio-oncologie.

« Ce sont pourtant des diagnostics qui sont essentiels. Ça peut être, dans certains cas, des cas de cancer. Je m'inquiète des conséquences », a dit hier le ministre Legault.

Le gouvernement s'est montré ouvert tout l'automne, a-t-il rappelé. « On a tout fait pour essayer de répondre aux demandes des médecins spécialistes, on était ouvert à toutes les discussions. Il y avait juste deux paramètres qui étaient incontournables, c'était la capacité de payer du gouvernement, mais aussi l'importance de donner des services à toute la population du Québec dans toutes les régions du Québec. »

En tenant compte des régimes de retraite et des augmentations salariales, les demandes des médecins spécialistes s'établissent à 710 millions, estime le ministère de la Santé et des Services sociaux qui a fait sensiblement la même offre qu'aux omnipraticiens — qui l'ont acceptée — soit environ 140 millions.

De son côté, la FMSQ affirme que les seuls moyens de pression sont de nature administrative et que les services aux patients ne sont pas affectés. Les médecins spécialistes se préparent d'ailleurs à faire face à une nouvelle loi d'exception, a déclaré la vice-présidente de la FMSQ, Francine Mathieu-Millaire, en ajoutant que les médecins spécialistes n'ont pas l'intention de revenir à la pratique à laquelle le gouvernement veut les obliger.

« La situation dans les hôpitaux est pire d'année en année à cette période et le ministre Legault nous fait porter l'odieux de la situation. Ça nous a choqués. (...) On n'a plus confiance en ce ministre-là parce qu'on ne croit plus qu'il cherche des solutions dans les services directs aux patients. Ça lui prend un coupable et ce sont les médecins spécialistes. Ça fait trois lois qu'il nous passe en six mois. Avec lui, c'est juste des menaces et on ne le prend plus. »

Même si la FMSQ affirme qu'il n'y a aucun moyen de pression dans les hôpitaux, un document interne circule dans certains établissements, dont le centre hospitalier des Vallées de l'Outaouais, donnant des indications très claires aux spécialistes. En radiologie générale, les médecins doivent notamment limiter le nombre de mammographies, le nombre d'échographies — dont refuser tous les cas externes — ainsi que les scanners.

Hier, le Collège des médecins en a appelé à l'humanisme des médecins. Le Collège « les exhorte à une trêve du temps des Fêtes et leur demande de reconsidérer très sérieusement l'offre d'un médiateur telle qu'elle a été suggérée aux deux parties par le Collège », a déclaré le président, le Dr Yves Lamontagne, en ajoutant qu'une loi d'exception n'aurait pour effet que de jeter de l'huile sur le feu.

**cyberpresse.ca** Pour en savoir plus sur les relations entre Québec et les médecins, tapez : [www.cyberpresse.ca/medecins](http://www.cyberpresse.ca/medecins)



Photothèque La Presse ©

**Le gouvernement du Québec achèterait pour 220 millions d'actifs de la Ville de Montréal, dont le parc des Îles et les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène. Sur notre photo, la 18<sup>e</sup> fête des Neiges au parc des Îles, l'an dernier.**

| CONTRAT DE VILLE |

## Québec achètera le parc des Îles

DENIS LESSARD

**QUÉBEC —** Dans le cadre du contrat de ville pour lequel Québec et Montréal ont conclu une entente de principe, le gouvernement de Bernard Landry achètera pour 220 millions d'actifs de la municipalité, à temps pour lui permettre de boucler son budget de 2004.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, Québec et Montréal discutent actuellement des actifs qui passeraient à la province. On dit que l'élément le plus important sera le parc des Îles, les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène.

Comme on a établi à 220 millions le transfert nécessaire l'an prochain, on est en train de comptabiliser la valeur potentielle de certains éléments d'actifs. Ainsi, le musée Pointe-à-Callière et certains terrains près du canal de Lachine sont aussi l'objet de discussions. Pour le budget 2003, Québec achètera pour 35 millions la collection de la Bibliothèque centrale de Montréal pour la transférer à la nouvelle Grande Bibliothèque.

« Il y a toutes sortes de bruits », s'est contenté de dire hier le ministre des Affaires municipales, André Boisclair, qui a refusé de donner davantage de précisions. Toutefois, le contrat de ville conclu avec Montréal « sera important ». Une entente de principe est déjà en poche et les détails seront rendus publics en janvier.

Ne voulant pas confirmer le transfert d'actifs, il a toutefois insisté pour dire que « s'il y en avait, la Ville resterait responsable de l'administration, de la gestion et du choix de vocation » des éléments acquis par Québec. « S'il y avait des acquisitions, ce serait essentiellement des transactions techniques, destinées à aider Montréal », a expliqué M. Boisclair.

Dans le passé, l'opposition au maire Bourque l'avait vertement critiqué pour s'être départi du Jardin botanique et de l'Insectarium pour justifier une aide financière de Québec. Il y a plus longtemps encore, Québec « achetait » techniquement le pavillon de la France à l'Expo 67 où se trouve le Casino, pour 50 millions.

### SONDAGE ► > CROP / LA PRESSE

#### Satisfaction à l'égard du gouvernement du Québec

► Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) du gouvernement du Québec ?

| ENSEMBLE (n: 1000)    | %                      |                          |              |
|-----------------------|------------------------|--------------------------|--------------|
|                       | Très/plutôt satisfaits | Plutôt/très insatisfaits | Sans opinion |
| 10-18 déc. 2002       | 34                     | 60                       | 7            |
| 14-25 nov. 2002       | 33                     | 63                       | 4            |
| 17-27 oct. 2002       | 36                     | 57                       | 7            |
| 20 sept.- 6 oct. 2002 | 36                     | 58                       | 6            |

Les résultats du sondage reposent sur 1000 entrevues téléphoniques effectuées du 10 au 18 décembre 2002 dans le cadre du sondage omnibus CROP-express / *La Presse*. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille (n=1000) est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

#### Intentions de vote détaillées (10-18 décembre 2002 / après répartition)

► S'il y avait des élections provinciales aujourd'hui au Québec, pour lequel des partis suivants voteriez-vous ?

| ENSEMBLE (n:1000) | %  |              |                  |                |              |                |
|-------------------|----|--------------|------------------|----------------|--------------|----------------|
|                   |    | Francophones | Non francophones | Montréal métro | Québec métro | Autres régions |
| ADQ               | 31 | 35           | 11               | 24             | 40           | 38             |
| PLQ               | 34 | 25           | 83               | 42             | 25           | 28             |
| PQ                | 33 | 39           | 5                | 33             | 35           | 34             |
| Autres            | 2  | -            | -                | -              | -            | -              |

#### Évolution des intentions de vote à un éventuel référendum

► Si un référendum avait lieu aujourd'hui sur la même question que celle qui a été posée lors du dernier référendum de 1995, c'est-à-dire sur la souveraineté assortie d'une offre de partenariat au reste du Canada, voteriez-vous OUI ou NON ?

| Après répartition       |      |      |
|-------------------------|------|------|
| ENSEMBLE (n:1000)       | %    |      |
|                         | OUI  | NON  |
| 10-18 déc. 2002         | 44,0 | 56,0 |
| 14-25 nov. 2002         | 39,0 | 61,0 |
| 17-27 oct. 2002         | 41,0 | 59,0 |
| 20 sept.- 6 oct. 2002   | 39,0 | 61,0 |
| Référendum 30 oct. 1995 | 49,4 | 50,6 |

## La souveraineté reprend du poil de la bête

Mais l'insatisfaction à l'endroit du gouvernement Landry demeure

DENIS LESSARD

**QUÉBEC —** Bernard Landry a beau marteler que son gouvernement offre le meilleur bilan des dernières décennies, le message ne passe pas auprès la population. Élément central dans la décision de déclencher des élections générales, le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement n'a pas remonté depuis le mois d'avril dernier.

Dans sa plus récente enquête CROP-Express, la maison de sondage observe que

34 % des Québécois se disent « très ou plutôt satisfaits » du gouvernement Landry, le même taux à un point près qu'en novembre. Depuis avril dernier le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement oscille entre 36 et 34 %.

Depuis un mois, le gouvernement a multiplié les annonces reliées à son plan d'action et activé sa campagne pour dénoncer le « déséquilibre fiscal » avec le gouvernement fédéral.

En novembre, à la veille du conseil natio-

nal du PQ, la maison Léger Marketing avait observé une forte satisfaction — 48 % — à l'endroit de Québec, mais parce qu'elle avait utilisé une question différente de celle qu'elle posait habituellement.

Cette fois, CROP observe une légère diminution des « insatisfaits », qui passent de 63 à 60 %. La proportion d'indécis augmente légèrement, passant de 4 à 7 % des répondants.

Bernard Landry aura une occasion de se réjouir toutefois : l'option souverainiste re-

prend du poil de la bête. Si un référendum avait eu lieu cette semaine, avec la question de 1995 sur la « souveraineté assortie d'une offre de partenariat » avec le Canada anglais, le OUI aurait récolté 44 %, une hausse de cinq points sur novembre dernier. Ce score reste le meilleur depuis 12 mois. Toute l'année, l'option souverainiste avait oscillé entre 39 et 42 %. Grosso modo, on retrouve 40 % de souverainistes, 50 % de fédéralistes et 10 % d'indécis. Le pourcentage d'indécis reste pratiquement stable depuis un an.



Photothèque La Presse  
Guy Laforest, président de l'ADQ.

## Fonctionnaires partisans: l'ADQ poursuit son combat

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — L'ADQ n'abandonnera pas la partie dans sa tentative de démontrer que le gouvernement de Bernard Landry utilise des fonctionnaires à des fins partisans. Le DGE a fait savoir qu'il n'interviendra pas dans ce dossier, mais les adéquistes évalueront d'autres options comme le Commissaire à l'éthique ou la Charte des droits.

« La réponse du DGE n'épuise pas l'ensemble de nos recours judiciaires possibles », a déclaré à *La Presse* le président de l'ADQ, Guy Laforest.

Devant une étude du ministère de la Famille et de l'Enfance démontrant que les bons de garde de l'ADQ coûteraient 1,3 milliard au Trésor public, le DGE conclut qu'il ne peut intervenir en matière d'éthique et se prononcer « sur les gestes posés par le gouvernement à l'égard de l'impartialité du travail de ses employés ». En outre, dans sa réponse à l'ADQ que *La Presse* a obtenue, le DGE soutient qu'en étudiant le programme adéquiste, les fonctionnaires « n'ont fait que leur travail dans le cadre même de leurs responsabilités ». Il ne s'agit donc pas d'un service rendu à un parti politique à des fins politiques.

Il ne s'agit pas non plus d'un « travail partisan » comme tel, pense Jean Chartier, directeur des enquêtes chez le DGE. Il indique cependant que la loi électorale ne soumet pas le gouvernement aux dispositions relatives au financement des partis politiques.

« À nos yeux, relance Guy Laforest, il reste une question d'intérêt public, c'est-à-dire la délimitation d'une frontière entre une demande administrative et une demande partisane. Le DGE n'y a pas répondu. » De toute manière, le président de l'ADQ se dit satisfait d'avoir suscité un autre débat politique important puisque la question a été reprise par les médias, et les éditorialistes notamment.

« Les gens l'ont abordée en disant que les fonctionnaires ont le droit de travailler à l'abri des pressions partisans, indique M. Laforest. Cela demande de la vigilance et c'est ce qu'on veut mettre de l'avant durant la campagne électorale. »

MARIO CLOUTIER et  
PASCALE BRETON

QUÉBEC — Les chefs libéral et adéquiste n'attendent plus que le signal du départ. Jean Charest et Mario Dumont se disent tous deux prêts à prendre la relève de Bernard Landry comme premier ministre du Québec, à la fin de la prochaine campagne électorale.

Le chef du Parti libéral se dit déjà très confiant du résultat des prochaines élections. Fier de ce qu'il a accompli en 2002, il estime que son parti et lui ont passé le « test » et qu'ils l'ont réussi.

« Nous sommes prêts. Notre plan est prêt. Nos chiffres sont prêts. L'équipe est prête et je suis prêt », a déclaré M. Charest lors de son bilan de fin de session parlementaire.

Contrairement au bilan du PQ et surtout à celui de l'ADQ, dont le programme se résume selon lui à des « slogans » et qui ressemblerait à un « conseil étudiant » une fois au pouvoir, M. Charest avance qu'un gouvernement libéral serait le mieux placé pour défendre les intérêts du Québec. « Quand je m'assoierai autour d'une table fédérale-provinciale et que je défendrai ces idées-là, je ne me généraliserai pas pour rappeler aux gens que c'est des idées que je défends depuis que je suis au niveau fédéral et que j'ai défendu ça partout », a-t-il martelé.

**Macédoine, PQ et ADQ**

Interrogé sur son leadership et sa capacité de convaincre l'électorat que le Parti libéral doit former le prochain gouvernement, M. Charest s'est fait subitement plus humble. « C'est l'organisation, c'est les candidats, c'est le programme, c'est le chef, c'est les enjeux (...) C'est vraiment une macédoine de choses



Photo PC  
Mario Dumont et Jean Charest ont fait un brin de jasette, hier, avant de se séparer jusqu'au printemps.

qui se conjuguent pendant 33 jours et qui vont déterminer le choix des gens », souligne-t-il.

Comme une remontée du PQ dans la faveur populaire est nécessaire aux libéraux afin de l'emporter aux élections, le chef du PLQ continue de s'en prendre durement à Mario Dumont et à son « opportunisme ».

« Contrairement à certains politiciens, ce que je dis à Toronto, je le dis à Baie-Comeau sur le même ton, puis avec les mêmes convictions », a-t-il lancé en direction du chef de l'ADQ, avant d'ajouter que « M. Dumont ne peut plus continuer à se déclarer victime chaque

fois que quelqu'un remet en question ses politiques ».

**L'année Mario Dumont**

De son côté, le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a affirmé que « le Parti québécois s'est conduit comme un parti qui n'avait pas vraiment de fil conducteur », tout l'automne. « On voit difficilement comment, de ballons d'essai en contradictions, en constats d'échec, le gouvernement pourrait s'étirer encore longtemps », a-t-il déclaré en pressant le premier ministre de déclencher des élections générales rapidement au cours de l'année 2003.

# Débordés, les pathologistes refusent de faire des autopsies

SOPHIE ALLARD

LES PATHOLOGISTES du Québec refusent désormais de faire des autopsies, ce qui cause bien des maux de tête aux coroners. Trop peu nombreux, ces médecins spécialistes n'en peuvent plus de l'importante surcharge de travail qui pèse sur eux et veulent y mettre un frein.

« Aux 163 pathologistes qui pratiquent actuellement dans la province, il faudrait en ajouter au moins 62 afin de nous permettre de souffler », dit le Dr Robert Dubé, président de l'Association des pathologistes du Québec.

C'est que les troupes commencent à se faire vieilles — plusieurs pathologistes ont pris leur retraite ces dernières années — et la spécialité de l'anatomopathologie est loin de faire fureur parmi les étudiants en médecine.

Pour faire face à l'hémorragie d'effectif, les pathologistes ont décidé la semaine dernière d'adopter des mesures de « pratique optimale ». « Nous délaissions maintenant les autopsies demandées par le coroner en chef et toutes les autres que nous ne jugeons pas pertinentes », dit le Dr Dubé. Nous préférons concentrer nos efforts sur les patients vivants. »

**Le coroner en chef déplore**

Bon an mal an, 1800 autopsies sont effectuées dans les centres hospitaliers à la demande des coroners afin d'élucider, par exemple, des cas de noyade, de suicide ou d'accident. Depuis la semaine dernière, plus d'une quarantaine d'autopsies n'ont pu être faites.

« Je déplore grandement cette prise de position car elle risque d'être préjudiciable aux familles et

aux divers intervenants touchés par les décès *investigués* par les coroners », a fait savoir le coroner en chef, Serge Turmel. Dans certains cas, les causes de décès ne pourront être établies ou seulement selon « les meilleures connaissances » des coroners, soit par des examens toxicologiques, des rapports médicaux ou en étudiant les circonstances du décès.

Selon un plan d'action adopté lors de la deuxième journée d'étude des médecins spécialistes le 2 décembre, les pathologistes interviennent désormais selon un ordre de priorité : la chirurgie d'abord, suivie de la biopsie et de la cytopathologie. La mastectomie et la prostatectomie, classées comme des interventions semi-urgentes, viennent après. « Dans tous les cas, nous demandons un contrôle serré de la qualité car nous sommes débordés et certaines in-

terventions sont très délicates », dit le Dr Dubé.

Selon le pathologiste, de nombreux cas devront bientôt être transférés ailleurs au Canada ou aux États-Unis. « Notre situation ressemble beaucoup à celle qu'ont vécue les radio-oncologistes en pénurie il y a quelques années », dit le Dr Dubé.

Les pathologistes demandent au gouvernement d'intervenir en haussant leur salaire — qui serait de 23 % inférieur à celui de leurs collègues des autres provinces —, en faisant du recrutement à l'étranger et en vantant la profession auprès des étudiants de médecine. « D'ici 10 ans, moins d'une dizaine de pathologistes quitteront les bancs d'école. C'est nettement insuffisant », dit le Dr Dubé.

Le problème est étudié par un comité ministériel formé l'été dernier.

# La réforme des normes du travail adoptée à l'unanimité

### Dès janvier, Au bas de l'échelle reprend le collier pour tenter d'obtenir de nouveaux gains

GILLES NORMAND

QUÉBEC — La loi 143 réformant les normes du travail a enfin été adoptée à l'unanimité, hier, par les 106 députés présents à l'Assemblée nationale.

Aussitôt après, la porte-parole d'Au bas de l'échelle, Esther Paquet, commentait en disant qu'il s'agissait d'« un beau cadeau de Noël pour les travailleurs non syndiqués », mais que son organisme se remettrait à la tâche dès janvier pour obtenir de nouveaux gains en particulier pour les travailleurs ayant un statut précaire.

« Nous attendons de lire le rapport Bernier, qui était attendu pour la fin de décembre, pour ensuite nous attaquer aux problèmes que vivent les travailleurs atypiques de même qu'à la question des congés fériés », explique-t-elle. La porte-parole se dit quand même satisfaite pour les nombreux gains importants que la loi 143 signifie pour les travailleuses et travailleurs non syndiqués.

M<sup>me</sup> Paquet souligne notamment les gains majeurs suivants :

> le nouveau recours introduit le harcèlement psychologique en milieu de travail, que l'organisme Au

bas de l'échelle considère comme « l'avancée peut-être la plus significative de la nouvelle loi » ;

> l'accès aux congés fériés par les travailleuses et travailleurs à statut précaire ;

> l'atteinte du salaire minimum pour les domestiques résidant chez leur employeur, de même que pour les salariés agricoles ;

> l'inclusion progressive dans la loi des gardiennes s'occupant d'enfants, de personnes âgées ou handicapées ;

> un droit de recours pour les salariés forcés de devenir de faux autonomes ;

> dix congés familiaux par année, sans solde, pour permettre à un travailleur ou travailleuse de s'occuper de ses proches ;

> le droit à un congé de 12 semaines, sans solde, pour s'occuper d'une personne proche et gravement malade.

« Bien sûr, nous aurions voulu aller plus loin », déplore M<sup>me</sup> Paquet qui, avec sa collègue Fran-

çoise David a assisté à toutes les séances de la consultation en commission parlementaire sur le projet de loi.

La porte-parole ajoute que l'organisme aurait souhaité que soit réduite de trois à un an de travail continu chez un même employeur l'attente pour obtenir un recours en cas de congédiement injuste. Le ministre a tranché la poire en deux en fixant ce délai à deux ans, ce qui constitue quand même une amélioration, reconnaît-on.

Les législateurs ont fixé à 50 le nombre d'heures travaillées avant de pouvoir refuser d'effectuer des heures supplémentaires, alors que les membres d'Au bas de l'échelle demandait que ce droit de refus puisse être exercé au bout de 45 heures.

Par ailleurs, qu'il faille désormais trois ans et demi pour que les gardiennes atteignent le salaire minimum paraît excessif au groupe.

« Il s'agit d'un beau cadeau de Noël pour les travailleurs non syndiqués. »

La vie vous appartient  
Cet héritage en plus

alliance 800.665.4095

**SWISS ARMY**

Bijouterie Rosas de Portugal  
Montréal

Bijouterie Assaleh  
Montréal

Bijouterie Galazzo  
LaSalle, Pointe-Claire, Rosemère

3103972

YVES BOISVERT  
yboisver@lapresse.ca

La présomption d'innocence

Chaque fois que la police fait une conférence de presse pour annoncer des accusations dans une affaire spectaculaire, la preuve, c'est immanquable, est « en béton ». En quoi est-elle, le reste du temps ? En bois traité ? En écales d'oeuf ? En moelle de boeuf ?

Ça s'est évidemment vérifié dans l'affaire du réseau de prostitution juvénile de Québec. Sans donner des détails précis, les policiers ont dit que les détails « dépassent l'imagination ». Vous étiez scandalisé à l'idée de ces notables se payant des prostituées mineures (elles-mêmes soumises sous la menace) ? C'est pire encore : ça dépasse l'imagination !

Et puis, notez bien ce que disent les policiers : on n'accuse pas les gens (des gens comme ça) à la légère ! D'où le béton.

Voilà, dans toute sa transparente kétainerie, une stratégie de bombage de torse policier destinée à « mettre de la pression » sur les accusés autant qu'à s'autocongratuler. On n'avait pas besoin de ça. Qu'il suffise aux policiers d'expliquer la nature des accusations — publiques —, le genre d'enquête qu'ils ont menée et ce qu'ils estiment pouvoir prouver. Pour ce qui est de qualifier la preuve, de dire que cette fois en particulier c'est très solide, si vous le permettez, et même si vous ne le permettez pas, on appréciera nous-mêmes, merci.

On a vu le béton se transformer en eau de boudin quelques fois au fil des ans.

Cela dit, de là à pleurer sur la mort de la présomption d'innocence, comme on commençait à le faire hier, il y a une sacrée marge. S'attend-on à ce que les policiers n'aient pas confiance en leur preuve ?

Pourquoi, par exemple, nommer les présumés clients, alors qu'ils ne comparaissent qu'en février ? Parce que, dès qu'une dénonciation criminelle est émise, le fait devient public, même si la comparution

n'a pas eu lieu. Et il est évidemment d'intérêt public que l'on sache qui est accusé par l'État dans cette affaire. En fait, la comparution sur sommation est un « avantage » de l'accusé : il n'y a pas si longtemps, ces 11 « clients » auraient comparu, menottes aux poignets, et auraient passé une nuit en prison — au moins.

Oui, mais si jamais ils ne sont pas coupables...

La question est excellente. Certains des accusés sont très connus, comme l'animateur de radio Robert Gillet, qui compte parmi les deux ou trois plus grosses têtes d'affiche médiatiques à Québec. Un autre, Yvan Cloutier, a été président du Carnaval de Québec. Trois autres ont des commerces bien connus.

Déjà, un gros annonceur menace de retirer sa publicité de la station de radio où Gillet travaillait — car il n'y travaille plus pour l'instant. Les autres commerces sont malmenés, boycottés ou carrément attaqués. Quelques signes de lynchage sont visibles à l'horizon.

D'où cette excellente question, qu'on pose à gauche et à droite : et s'ils étaient innocents ? Le simple fait d'être accusés, et surtout qu'il soit su qu'ils sont accusés, vient de détruire leur carrière et des grands bouts de leur vie. À eux comme à leur entourage.

J'ai écrit trop souvent qu'il faut garder la tête froide, ne pas condamner les gens d'avance, ne pas se fier aveuglément aux conférences de presse de la police, je ne vous dirai pas aujourd'hui que la question est mauvaise.

Mais avez-vous remarqué ? On ne s'inquiète des conséquences d'une accusation que quand il s'agit de gens connus. De notables.



Ressort alors des boules à mites cette question qui ne veut pas mourir : les médias respectent-ils la présomption d'innocence ?

Il faut démêler un peu les choses. D'abord, qu'est-ce que la présomption d'innocence ? Ce n'est pas un bandeau que la loi ou la morale nous met sur les yeux. C'est une règle selon laquelle un accusé n'a jamais à prouver son innocence ; c'est à l'État de faire la preuve de sa culpabilité, avec une preuve « hors de tout doute raisonnable ».

C'est donc d'abord une règle fondamentale du droit criminel. Elle dit l'importance que nous attachons à la liberté et le souci que l'on doit avoir d'éviter les erreurs judiciaires. Cent coupables en liberté plutôt qu'un innocent en prison.

Est-ce que les médias « violent » la présomption d'innocence en écrivant qu'une personne est accusée d'un crime ? Non. Les médias ont un devoir d'équité envers les accusés et doivent traiter des affaires judiciaires en tenant compte du fait que le procès n'a pas encore eu lieu, que la preuve n'est pas encore connue (si c'est le cas), etc. Autrement dit, les médias doivent tenir compte de ce principe cardinal du droit criminel dans la manière dont ils traiteront de l'affaire. Ils doivent l'avoir en tête et faire sentir son importance. On n'aura l'autre version, ou la version complète, que dans plusieurs mois.

Mais la présomption d'innocence ne veut pas dire que tous, en tous lieux, doivent faire comme si les accusations étaient mensongères jusqu'à preuve du contraire. Si c'était le cas, la police ne pourrait constituer un dossier contre... un innocent, la Couronne ne pourrait l'accuser et il serait impossible d'emprisonner qui que ce soit avant sa

condamnation : selon cette vision, même accusé du crime le plus sadique, il est innocent jusqu'à la fin du procès !

Ce serait une façon délirante de comprendre la présomption d'innocence. Elle est pourtant relativement répandue dans certains milieux juridiques. On la ressort, mine de rien, quand des notables sont accusés ou présentés comme suspects dans les médias. « C'est donc effrayant, on ne respecte pas la présomption d'innocence ! »

Quelle est l'autre possibilité, au fait ? Le secret. Or, depuis longtemps, et bien avant l'arrivée des médias de masse et des nouvelles continues, on a pesé le pour et le contre. Et on a conclu que d'accuser les gens en secret produit des effets bien pires. Et qu'une des meilleures garanties contre l'injustice était de permettre la connaissance des faits judiciaires.

Si les noms étaient tenus secrets, il n'y aurait plus de manchettes, mais mille rumeurs sur les possibles personnes impliquées et les raisons occultes, inavouables, pour lesquelles on tait l'affaire. Quoi, on ne devrait pas savoir que l'État accuse un « faiseur d'opinion » de Québec et des hommes d'affaires ? Qu'ils soient innocents ou non, ce fait judiciaire doit être connu. Observé. Pour que chacun puisse voir si la justice est administrée correctement. Pour que les témoins se manifestent. Pour que le travail de la police puisse être exposé.

Sans compter que finalement, le secret ne bénéficierait qu'à ceux qui sont connus, donc en plus grande proportion aux puissants et aux privilégiés.

Devant le ridicule pétage de bretelles policières, le secret n'est pas la solution. Au contraire, dans le secret légalisé, ce sont plus que jamais les autorités qui décident de ce qui sera connu. Et ce qui doit être sous-entendu. Parce que « ça dépasse l'imagination ».

L'esclavagisme sexuel de mineurs : une perversité sans nationalité

Le Soleil

« CE QUE le Québec a importé de dangereux, dans cette histoire, ce ne sont pas les immigrants, mais plutôt la pratique de l'esclavage sexuel de mineurs, que nous avons cru l'apanage exclusif de pays étrangers. »

La professeure retraitée Andrée Juneau s'occupe bénévolement d'immigration depuis des lustres, désormais au sein du Service d'accueil aux réfugiés de Québec, qui est l'ancienne AMIE (Aide médicale internationale à l'enfance).

Elle serait extrêmement peinée que la composition ethnique des Wolf Pack, le gang de rue à l'origine du réseau de prostitution juvénile qui défraie la chronique, génère du ressentiment envers l'immigration. Mais elle ne le croit pas. « Je comprends l'angoisse qui frappe actuellement Québec, dit-elle au *Soleil*. Mais elle est bien plus reliée à une perversion venue d'ailleurs qu'à des gens venus d'ailleurs. »

La directrice du Centre multiethnique de Québec abonde à peu près dans le même sens. « La honte ressentie dans cette affaire n'a rien à voir avec la race des acteurs, estime Karine Verreault. Mais plutôt avec le fait que notre jeunesse si précieuse puisse avoir été sciemment abusée par des notables d'ici bien au fait de la gravité du geste. »

Mme Verreault affirme que les gens lui parlent bien plus des « respectables » clients des jeunes prostituées en cause que des proxénètes immigrants qui les ont recrutées. Elle n'entrevoit pas d'effets négatifs véritables sur l'hospitalité des Québécois envers les immigrants.

« Les Wolf Pack sont typiques de la composition monoethnique des gangs de rue, explique-t-elle. Dans ce cas, il s'agit de Noirs. Tandis que dans d'autres, il s'agit de Blancs québécois d'origine, comme les Hells Angels, par exemple. Il est très rare qu'il y ait mélange racial dans ce genre de groupes criminels. »

Andrée Juneau dit comprendre la colère d'une mère qui demande que les immigrants des Wolf Pack soient renvoyés chez eux. « Mais ce n'est pourtant pas une solution, dit-elle. Ce serait simplement s'attaquer au symptôme du vrai problème, c'est-à-dire la montée de l'esclavagisme sexuel partout dans le monde. C'est devenu une perversité sans nationalité. Cibler les immigrants serait passer à côté du problème. »

Pour sa part, Rachid Raffa, du Centre culturel islamique de Québec, invite les Québécois, dans cette affaire, au même discernement qu'il dit leur avoir reconnu à propos des musulmans, lors de l'attaque meurtrière du 11 septembre 2001, aux États-Unis. « L'immigration est déjà quelque chose de fragile, dans la région de Québec, dit-il. Ce serait dommage qu'elle le devienne encore davantage par des généralisations irréflechies. »

Limoilou Starz se dissocie du réseau de prostitution juvénile

CLAUDETTE SAMSON  
et ÉLISABETH FLEURY  
*Le Soleil*

DES MEMBRES du groupe hip hop Limoilou Starz se sont dissociés hier du réseau de prostitution juvénile démantelé cette semaine et auquel ils ont été associés par les policiers. Leur conférence de presse improvisée a été convoquée peu après l'arrestation d'un des leurs pour menaces.

La journée a d'ailleurs été plus que mauvaise pour le groupe de hip-hop, qui s'est vu retirer la subvention qu'Emploi-Québec lui avait accordée. Chez Emploi-Québec, on explique cette décision par le fait que la subvention avait été versée pour soutenir un groupe de musique, « pas pour s'occuper de prostitution ».

« C'est dommage, tout le monde nous met dans le même bateau

parce qu'on est Noirs », a déploré un membre de Limoilou Starz, Webster, au cours d'une entrevue avec *Le Soleil*, hier.

Les rappeurs Shoddy et Webster, qui ont refusé de s'identifier sous leur vrai nom, ont dénoncé l'acharnement policier à leur endroit lors d'un point de presse tenu hier au Patro de Charlesbourg. Ils en voulaient pour preuve l'arrestation d'un autre chanteur du groupe, hier après-midi.

L'homme de 25 ans, connu sous le nom d'artiste de William International, a été arrêté dans la foulée de la prestation qu'il avait livrée la veille sur les ondes de TQS. Il était notamment question dans cette chanson de « faire sauter le parc Victoria », soit l'endroit où se trouve la centrale de police de Québec.

« On n'aura aucune tolérance vis-à-vis les gangs de rue qui vont

nous faire des menaces », a commenté à ce propos le porte-parole de la sûreté municipale, Jean-François Vézina.

L'homme devrait comparaître aujourd'hui au palais de justice.

**Dissociation**

Bien que les membres de Limoilou Starz se soient dissociés du réseau de prostitution juvénile, le policier Vézina a indiqué que la preuve recueillie permettait bien d'établir ce lien.

De leur côté, les deux jeunes hommes ont invité les médias et la population à faire la distinction entre l'interprétation d'un texte aux paroles violentes et à forte connotation sexuelle et la réalité.

« Ce qu'on dit dans nos textes, c'est pour se défouler, a dit Webmaster. Ce n'est pas parce qu'on dit qu'on va faire sauter le poste de police qu'on va le faire sauter pour vrai. » Selon lui, « TQS a fait ex-

près pour choisir les pires extraits de l'entrevue » que lui avait accordée William International.

Selon les rappeurs, les policiers de Québec ont particulièrement insistants envers les jeunes Noirs, qu'ils contrôlent « toutes les deux semaines ».

Ils ont aussi affirmé n'avoir jamais été témoins de recrutement au cours de leurs spectacles. À propos de l'arrestation de Wesh Tesch, membre du gang de rue Wolf Pack qui est accusé de s'être livré à des activités de proxénétisme, Webster s'est dit « surpris, mais surtout déçu ».

« On le connaît bien, mais on n'était pas au courant de ses activités, a juré Webster. On le connaît parce qu'il a participé à notre disque, Limoilou Style, à titre d'artiste invité. C'est un très bon rappeur qui a beaucoup d'imagination. Pour le reste, on le connaît comme un gars gentil et très généreux. »

N O Ë L

twik

**La chemise polaire à capuchon 29.<sup>95</sup>**

Une création Twik exclusive. Une chemise à boutons pression en douce fibre polaire double face, toute découpée par des coutures surfilées en contraste sur neige, feuille, marine, tomate. P.m.g. Rég. 38.00

**Le tee-shirt affiche 19.<sup>99</sup>**

Une trouvaille signée Twik exclusivement. Une super-idée dans la boîte Simons...un tee-shirt pur coton, encolure djellaba, manches 3/4, imprimé affiche de spectacle sur fond rouge. P.m.g. Rég. 25.00

**Un cadeau pour vos cadeaux !**

Magasinez, nous emballons. La boîte-cadeau Simons, une tradition de qualité à Noël.

**Le pull kangourou capuchon 29.<sup>95</sup>**

Un cadeau exclusif pour Twik dans la boîte Simons... un pull pure laine shetland à offrir en gris charbon, lin, bleu denim, rouge chiné. P.m.g.tg. Rég. 39.95

**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

+

# Béchir Saad libéré de sa prison tunisienne

MARIE-FRANCE LÉGER

APRÈS SIX mois de prison, le Canadien d'origine tunisienne Béchir Saad a été libéré mercredi à Tunis. La Cour de cassation a rendu sa liberté à ce résident de Toronto qui avait été condamné, en novembre, à quatre ans de réclusion pour association avec un groupe islamique illégal.

L'Association pour les droits de la personne au Maghreb s'est réjouie hier de la tournure des événements. La semaine dernière, rien ne laissait présager une libération aussi rapide. L'attention était braquée sur deux de ses avocats victimes d'un kidnapping musclé de quelques heures de la part de policiers en civil.

Le Canado-Tunisien était détenu depuis le 25 juin. Il a pu aller rejoindre sa famille à Grombalia. M. Saad était parti en vacances en Tunisie et s'était rendu de lui-même à la police ayant appris qu'il était condamné par contumace. « S'il avait été coupable, il ne se serait pas rendu aux policiers », indiquait à son retour de Tunis le juge à la retraite Gaston Labrèche, qui a assisté au procès à l'invitation de groupes humanitaires, dont Amnistie internationale, section canadienne francophone.

« Nous souhaitons qu'ils arrêtent toute poursuite judiciaire contre M. Saad et que ce dernier soit de retour au Canada », a laissé savoir Jamel Jani, porte-parole de l'Association des droits de la personne du Maghreb. Le juge Labrèche, invité comme observateur par des ONG canadiennes, s'était dit convaincu de l'innocence de M. Saad et pressait les autorités canadiennes de ne pas le laisser croupir en prison. L'identification de Saad comme étant la personne dénoncée n'a jamais été établie dans cette affaire.

## Malheureux hasard

Béchir Saad, 41 ans, est arrivé au Canada en 1989. Il apprend en 1997 qu'il a été condamné à 11 ans de détention par contumace pour des événements remontant à la fin des années 80. Torontois marié à une Canadienne, il n'a appris que par hasard qu'il avait été condamné par la Tunisie. Son registre du ministère de l'Intérieur tunisien ne fait état d'aucun antécédent judiciaire et M. Saad a pu voter quelques fois sans aucun ennui à l'ambassade tunisienne. Naïvement, pendant son séjour, il a voulu aller à la police clarifier son dossier. Il apprend alors qu'il est accusé sous le nom de Béchir Lahouel alors qu'il ne répond pas à cette identité.

# Amine Mezbar attendu de pied ferme au Canada

La justice néerlandaise a relâché le Montréalais de 34 ans

MARIE-FRANCE LÉGER

LE TERRORISTE présumé Amine Mezbar a beau être un résident canadien, les autorités fédérales ont bien l'intention de l'arrêter à la frontière si elles jugent qu'il représente une menace pour la sécurité du Canada. La justice néerlandaise a pourtant relâché mercredi le Montréalais de 34 ans qui était soupçonné d'avoir comploté pour faire sauter l'ambassade américaine à Paris.

Mezbar est cet Algérien qui a obtenu un statut d'immigrant au Canada en avril 2000, avant d'être arrêté par la Gendarmerie royale du Canada, puis extradé vers les Pays-Bas il y a six mois. L'homme était connu à Montréal sous un autre nom, Adel Tobbichi. Il s'est présenté sous cette identité auprès du ministère canadien de l'Immigration. Il a été arrêté par la police fédérale en juin dernier et extradé en juillet. Il avait été interrogé quelques fois par la GRC avant son arrestation.

« Il existe des mécanismes dans la loi qui nous permettent de rendre une personne inadmissible à l'entrée au Canada même si elle a obtenu sa résidence. Comme des raisons de sécurité nationale ou de

criminalité », a expliqué hier Simone MacAndrew, porte-parole du ministère de l'Immigration.

## Quiproquos sur l'identité

L'été dernier, son avocat, Gaétan Bourassa, se disait convaincu de bel et bien représenter Adel Tobbichi et non Amine Mezbar, soupçonné par les Européens d'appartenir à une cellule terroriste liée au réseau Al-Qaeda à Rotterdam. Mezbar a été désigné par certains membres comme le fournisseur de faux documents d'identité dont des passeports.

Mme MacAndrew n'a pas voulu comment l'imbroglio sur l'identité réelle du Montréalais qui a habité un appartement de la rue Bélanger dans l'est de Montréal. Chose certaine, alors que les autorités néerlandaises laissent tomber les accusations de complot contre lui, Citoyenneté et Immigration Canada peut décider de mandater ses

agents d'immigration qui travaillent avec les compagnies aériennes de lui interdire l'entrée au pays.

« Pour rendre quelqu'un inadmissible, nous n'avons pas besoin d'un fardeau de preuve important. Il suffit qu'on ait des motifs raisonnables. Nous avons nos officiers de contrôle de l'immigration qui travaillent avec les aéroports et les compagnies aériennes. Nous n'avons aujourd'hui aucune information qui nous permette de croire qu'il essaye de rentrer au Canada », a précisé Mme MacAndrew.

Amine Mezbar était accusé d'avoir comploté contre plusieurs intérêts américains en Europe, dont l'ambassade des États-Unis à Paris et un dépôt de l'armée américaine en Belgique. Au début du mois de décembre, la justice néerlandaise demandait quatre ans de prison ferme contre Amine Mezbar, convaincu d'avoir affaire à un terroriste. Deux semaines plus tard, Mezbar, alias Adel Tobbichi était libéré.

L'homme était connu à Montréal sous un autre nom, Adel Tobbichi.



# LA VENTE de L'ANNÉE!

Voici quelques exemples d'inventaires en solde!



### JVC

**Portatif avec lecteur DC**

- Sintoniseur MA/MF
- Enregistreur à cassette
- Télé.

**ÉPARGNEZ 30%**  
**688\$**  
Rég.: 98\$

### SONY

**Lecteur DC personnel**

- Antichoc "ESP Max"
- "Mega Bass" numérique

**ÉPARGNEZ 20%**  
**788\$**  
Rég.: 98\$

### JVC

**Lecteur DVD/DCV/DC**

- Compatible CD-R/MP3
- Sortie numérique coaxiale
- Ultra mince
- Télécommande

**ÉPARGNEZ 30%**  
**168\$**  
Rég.: 198\$

### OLYMPUS

**Caméscope numérique**

- Zoom numérique 700x
- Écran ACL de 2.5"
- Lampe intégrée
- "NightAlive"
- Stabilisateur d'image
- Mode "Photo"
- Logiciel inclus

**ÉPARGNEZ 160%**  
**688\$**  
Rég.: 848\$

### JVC

**Mini DV**

**2 dans 1 photo et vidéo**

**ÉPARGNEZ 20%**  
**378\$**  
Rég.: 398\$

### JVC

**Ensemble cinéma maison avec lecteur DVD**

- Récepteur Dolby Digital/DTS
- Puissance audio de 235 watts
- Télé. multimarques
- Lecteur DVD à balayage progressif
- Compatible MP3
- 5 haut-parleurs satellites et 1 extrêmes-graves

**ÉPARGNEZ 200%**  
**398\$**  
Rég.: 598\$

### RCA

**Téléviseur stéréo 32"**

- Entrée vidéo à composants
- Compatible Xbox
- Entrée A/V frontale
- Son haute définition
- Télécommande

**ÉPARGNEZ 100%**  
**698\$**  
Rég.: 798\$

### SONY JVC RCA Panasonic HITACHI

**Grande sélection de téléviseurs à projection**

**À partir de 1788\$**

### JVC

**Grande sélection de caméras en magasin!**

**10%-15%-25% jusqu'à 50% de RABAIS**

**sur les composantes haute-fidélité!**

**SONY Klipsch**

**DENON MISSION**

**ONKYO ENERGY**

Détails en magasin.

**FINANCEMENT disponible!**

Ajusté à vos besoins!

Magasinez en ligne! [dumoulin.com](http://dumoulin.com)

# Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

Bonne année!



MONTRÉAL 8390, 8251, rue St-Hubert (Sud de la métropolitaine) - Électronique (514) 388-4777 - Informatique (514) 385-1777

MONTRÉAL (CENTRE-VILLE) 2050, boul. St-Laurent (Stationnement facile) (514) 288-7755

ST-LÉONARD 6852 rue Jean-Talon Est (Langelier & Galeries d'Anjou) (514) 255-5577

LASALLE 7197 boul. Newman (Près du Carrefour d'Angrignon) (514) 368-3937

MONTRÉAL-NORD\* 5095 boul. Henri-Bourassa E. (Entre Pie-IX & Lacordaire) (514) 329-1010

WEST ISLAND 2315 route Transcanadienne (boul. des Sources) (514) 428-1616

LAVAL 1599 autoroute 440 O. (Sortie boul. Industriel) - Électronique (450) 681-7770 - Informatique (450) 688-1001

PLACE ROSEMÈRE rue Le Bouthillier (entrée #5) (450) 419-6658

BROSSARD 5705 boul. Taschereau (Est du Mail Champlain) (450) 462-8867

PRÉVILLE (450) 441-5020

LONGUEUIL 2203 ch. Chambly (Près de Curé-Poirier) (450) 468-1993

**Plus de 55 succursales à travers le Québec! Composez le 1-877-Dumoulin pour connaître la succursale la plus près de chez vous.**

**Aussi disponible chez AudioTronic (Une filiale de Dumoulin) 1880, boul. St-Martin O. LAVAL (450) 681-7133 • 368, rue Ste-Catherine O. MTL (514) 861-5451**

\* Détails en magasin. Ces promotions se terminent le 31 décembre 2002 ou jusqu'à épuisement des stocks sauf indication contraire. Les illustrations peuvent différer. Certains modèles ne sont pas disponibles dans toutes les succursales.



Le premier ministre Chrétien a accueilli hier le premier ministre danois, Anders Fogh Rasmussen, en présence de l'ambassadeur Alfonso Gagliano.

Photo CP

## Vers un accord de libre-échange entre le Canada et l'UE en 2003

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le Canada et l'Union européenne se sont résolument engagés à élaborer d'ici un an un nouvel accord bilatéral de libre-échange qui serait, selon la déclaration émise à l'issue du sommet Canada-UE hier, de « grande portée » et « tourné vers l'avenir ».

« Nous avons demandé à nos ministres responsables, a annoncé le premier ministre Jean Chrétien, de préparer un nouveau pacte commercial qui ira plus loin que le libre-échange et qui tiendra compte des règles d'investissements. » M. Chrétien a souligné que les plus grands obstacles aujourd'hui au libre commerce entre le Canada et l'Europe étaient non pas du côté des tarifs, mais bien du côté des règles qui régissent l'investissement.

M. Chrétien était accompagné pour sa conférence de presse du premier ministre danois, Anders Fogh Rasmussen, qui est le président actuel du Conseil européen, et de Romano Prodi, le président de la Commission européenne.

M. Rasmussen a déclaré pour sa part que l'élargissement de l'Union européenne à 25 membres en 2004 ferait du vaste ensemble de 450 millions d'habitants « un partenaire commercial fiable » pour le Canada. « Nous avons demandé à nos ministres du Commerce de mettre au point un nouvel accord commercial avant le sommet Canada-UE de décembre 2003 », a-t-il dit. Ce sont le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, et le commissaire européen pour le commerce, Pascal Lamy, qui se sont vu confier la tâche d'élaborer cette entente commerciale « différente de ce qui se fait à l'heure actuelle », selon l'expression utilisée hier par Jean Chrétien.

« C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre dans notre histoire com-

mune, a commenté Romano Prodi. Nous allons augmenter notre commerce ensemble et nous allons équilibrer une situation de trop grand commerce avec les États-Unis. Nous ne pourrions jamais atteindre des échanges commerciaux aussi importants que ceux que vous avez avec les États-Unis, mais tout au moins nous essayerons de nous en approcher. »

La déclaration commune d'hier sur le rétablissement d'un lien commercial transatlantique qui a déjà été des plus prospères dans le passé constitue un changement d'attitude majeur de la part des Européens. Jusqu'à tout récemment, ils ne semblaient guère disposés à discuter de libre commerce avec le gouvernement canadien, concentrés à régler une série de négociations de ce genre avec le Chili, l'Algérie, le Mexique, l'Afrique du Sud, le Liban et la Jordanie. Ils sont d'ailleurs encore en négociation avec la Syrie. L'UE a de plus sur les bras une grosse négociation bilatérale avec le Mercosur qui n'est pas terminée, sans compter la remise sur pied de ses négociations avec l'ensemble du groupe Asie-Pacifique-Caraïbes. Ainsi, avec une assiette aussi copieusement remplie, l'UE n'était guère disposée à ouvrir de nouvelles négociations de libre-échange classiques, malgré les nombreuses demandes, avant la fin du cycle de négociation de l'OMC de Doha, en 2005.

Mais hier, au cours d'une rencontre avec la presse, le commissaire européen pour le commerce, Pascal Lamy, a affirmé que le Canada faisait exception à cette règle.

« Le cas canadien est néanmoins spécifique, a déclaré M. Lamy. Car nous avons avec le Canada une relation plus étroite. C'est ainsi. C'est pour des raisons politiques, c'est pour des raisons historiques, géographiques et linguistiques. Nous avons avec le Canada un lien parti-

culier. Donc, le signal venant du Canada qui souhaite que cette relation particulière trouve sa forme dans quelque chose de spécifique sur le plan commercial, nous l'avons parfaitement reçu. Nous l'avons tellement parfaitement reçu, d'ailleurs, que nous avons le même désir. »

« Nous sommes disposés, a ajouté M. Lamy, à démarrer cet exercice nouveau. Nous sommes prêts à le démarrer maintenant, sans attendre la fin du round de Doha. »

Entre 1949 et 2000, la part des exportations canadiennes en Europe a décliné de 28,4 % à 5 % alors que celle de nos exportations sur le marché américain sont passées de 50,9 % à 86,1 %. Les principales barrières pour les hommes d'affaires canadiens qui veulent faire du commerce avec l'Union européenne se trouvent dans les secteurs de l'agriculture, des pêcheries et des métaux non ferreux. Il y a aussi les mesures antidumping européennes, les droits de douane, les normes de production, surtout dans l'agriculture, etc. Les exportateurs européens font face à des obstacles similaires lorsqu'ils veulent vendre leurs biens et services au Canada.

## Clark accuse Chrétien d'être irresponsable dans le dossier des armes à feu

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le chef du Parti conservateur, Joe Clark, estime que Jean Chrétien manque carrément à ses responsabilités de premier ministre en faisant porter le blâme du cafouillage administratif et financier sans précédent du registre national des armes à feu à des fonctionnaires.

M. Clark, qui quittera son poste de chef du parti en juin quand les militants conservateurs éliront un nouveau leader, a fait valoir hier que ce sont les ministres Allan Rock et Anne McLellan, qui ont été titulaires de la Justice au moment du cafouillage, qui auraient dû être congédiés.

Le chef conservateur a ainsi réagi aux propos de M. Chrétien qui a soutenu dans une entrevue de fin d'année accordée au réseau de télévision Global que « trois ou quatre fonctionnaires ont perdu leur job ou ont été mutés à un autre poste » à la suite de la hausse faramineuse des coûts du programme.

« M. Chrétien fait fi du principe que ce sont les ministres qui doivent être responsables. C'est un principe fondamental de notre système parlementaire. Mais ce n'est pas la première fois qu'il fait cela », a soutenu M. Clark dans une entrevue accordée à *La Presse* hier.

« Si les ministres ne sont pas responsables pour les graves erreurs qu'ils commettent, qui est responsable ? C'est vrai pour chaque gouvernement. Il y a aura toujours une tentation de cacher quelque chose, mais ici c'est devenu une politique. C'est leur comportement habituel. Mais ce ne sont pas des fonctionnaires qui doivent être mis à la porte », a-t-il ajouté.

Dans un rapport accablant déposé aux Communes il y a trois semaines, la vérificatrice générale, Sheila Fraser, a vertement critiqué les qualités de gestionnaire du gouvernement Chrétien au sujet du programme de contrôle des armes. À l'origine, ce programme devait coûter deux millions de dollars aux contribuables, mais les coûts atteindront le milliard d'ici 2005.

En entrevue, M. Clark s'est aussi insurgé de voir M. Chrétien tenter de banaliser les dépassements de



Photothèque La Presse

Joe Clark, chef du Parti conservateur du Canada.

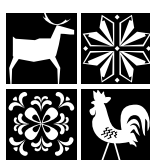
coûts énormes entourant la création du registre en disant, par exemple, que les banques doivent régulièrement encaisser des pertes à la suite de mauvais prêts.

Selon M. Clark, M. Chrétien ne peut en toute logique faire une telle comparaison puisque dans le cas du registre, il s'agit de l'argent des contribuables. Le chef conservateur a soutenu qu'une telle désinvolture de la part du premier ministre risque de se retourner contre les libéraux aux prochaines élections.

« En 1957, C. D. Howe, l'ancien ministre libéral, a déclaré *What's a million?* Cette phrase célèbre a été un élément déterminant durant la campagne électorale et elle a permis de battre un autre gouvernement libéral. Maintenant, M. Chrétien nous dit aujourd'hui *What's a billion?* » a déclaré M. Clark.

Cela dit, M. Clark se montre optimiste quant à l'avenir de son propre parti même si les sondages accordent toujours une large avance aux libéraux. Il croit que le Parti libéral est plus que jamais vulnérable à la lumière des récents scandales qui ont éclaboussé le gouvernement Chrétien compte tenu que le Parti conservateur est le deuxième choix de la majorité des Canadiens.

M. Clark se félicite aussi de ce que les députés Peter MacKay et Scott Brison soient les principaux candidats à sa succession.



**PRIX-CADEAU**  
**simons**



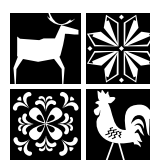
ÉPARGNEZ 34% SUR NOTRE MEILLEUR STYLE DE CALEÇON CALVIN KLEIN

**16<sup>99</sup>**  
■ RÉG. 26.00  
NOIR, BLANC, GRIS, P.M.G.TG



**simons**

QUÉBEC : PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL : CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL : CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE : CARREFOUR DE L'ESTRIE



**PRIX-CADEAU**  
**simons**



ÉPARGNEZ JUSQU'À 48% SUR NOS CHEMISES PUR COTON SIGNÉES TOMMY HILFINGER

**49<sup>95</sup>**  
■ RÉG. JUSQU'À 98.00



**simons**

QUÉBEC : PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL : CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL : CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE : CARREFOUR DE L'ESTRIE

Ce soir à compter de 19 h sur le réseau

**Télé-Québec**



Télé-Québec  
telequebec.tv  
cyberpresse.ca

Mesurez-vous à Rima Elkouri de la Presse, Pierre Jury, le Droit et Normand Provencher, Le Soleil dans notre rétrospective 2002

# Zellers

Meilleur, jour après jour

**SAMEDI  
ET DIMANCHE!**



# LIQUIDATION D'AVANT NOËL

## Vêtements et chaussures d'hiver

jusqu'à **70%** de rabais\*

\*Les rabais indiqués s'appliquent à nos prix originaux. Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucune garantie-réclame.

CHEROKEE

REQUEST



Wilson



SPORTEK

### OFFRES SPÉCIALES! • OFFRES SPÉCIALES! • OFFRES SPÉCIALES!

Rabais additionnel de  
**50%**\*  
Vêtements chic des fêtes  
pour bébé et fille, tailles 2-16

Achetez-en 1 paire, obtenez la 2<sup>e</sup> à  
**1/2 PRIX**†  
Chaussures pour  
homme, femme et enfant  
Y compris les pantoufles!  
†La 2<sup>e</sup> paire doit être de valeur égale ou moindre.

Jusqu'à  
**50%** de rabais\*  
Vêtements de nuit  
pour femme

30 % de rabais\*  
**10\$**  
Prix original : 14.88  
Ensembles en molleton  
pour garçon,  
tailles 2-6X

jusqu'à 35 % de rabais\*  
**15\$**  
Prix originaux jusqu'à 24.97  
Variété de hauts pour  
homme et femme  
Prix marqués.

jusqu'à 45 % de rabais\*  
**15\$**  
Prix originaux jusqu'à 29.97  
Pantalons tout-aller  
et jeans pour homme  
et femme

jusqu'à 60 % de rabais\*  
**49<sup>88</sup>**  
Prix originaux jusqu'à 129.97  
Vêtements d'extérieur  
d'hiver pour homme

En vigueur jusqu'au mardi 24 décembre 2002.

JUGEMENT DE LA COUR SUPRÊME

# Les couples non mariés ne peuvent réclamer le partage des biens en parts égales

SOPHIE ALLARD

PAS QUESTION d'exiger des couples non mariés qu'ils partagent leurs biens en deux parts égales lors d'une rupture, a statué hier la Cour suprême du Canada dans un jugement qui renverse celui de la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse.

Dans une décision quasi unanime — huit juges contre un —, l'instance la plus haute du pays a indiqué qu'il n'est pas discriminatoire d'exclure du champ d'application du Matrimonial Property Act (selon lequel les ex-conjoints doivent partager leurs biens également) les personnes de sexe opposé qui cohabitent sans être mariées.

« La décision de faire vie commune ne suffit pas à démontrer l'intention de contribuer à l'actif et au passif de l'un et de l'autre, et de le partager, écrit le juge Michel Bastarache. Même s'il peut exister des iniquités chez certains couples non mariés pouvant donner lieu à une injustice entre les parties à la rupture de leur union, aucune règle constitutionnelle n'oblige l'État à étendre la portée du MPA pour les protéger. Les personnes qui ne veulent pas ou ne peuvent pas se marier ont d'autres options et recours. »

À l'instar de la Colombie-Britannique et du Québec, la Nouvelle-Écosse offre la possibilité aux couples non mariés d'enregistrer leur union auprès du législateur afin d'être soumis au partage équitable des biens. Seuls la Saskatchewan, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest obligent systématiquement les couples en union de fait à partager les biens du couple (ou familiaux) en parts égales.

« Bien que les tribunaux et les législatures aient reconnu le désavantage historique subi par les couples non mariés, lorsque la loi modifie radicalement les obligations juridiques des partenaires, la liberté de choix doit être considérée primordiale », écrit le juge Bastarache.

Ce n'est pas ce qu'avance la demanderesse, Susan Walsh. Ayant vécu en union libre avec Wayne Bona pendant 10 ans, elle espérait bien récolter sa moitié des biens familiaux. La Cour suprême n'a pas accédé à sa demande. Entre-temps, les ex-conjoints ont tout de même réglé à l'amiable la question du partage des biens.

# Québec avait le droit de réduire les prestations des jeunes assistés sociaux

Décision serrée de la Cour suprême, quatre juges en désaccord

AGNÈS GRUDA

**Le gouvernement québécois n'a commis aucune discrimination à l'égard des jeunes assistés sociaux lorsqu'il leur a imposé de lourdes sanctions financières pour les inciter à retourner sur le marché du travail, dans les années 1980, a statué hier la Cour suprême du Canada.**

Mais il s'en est fallu de peu pour que Québec perde cette cause : la décision a été très serrée, quatre des neuf juges ayant inscrit leur dissidence.

Le jugement met un terme à une saga judiciaire entreprise il y a 15 ans par la Montréalaise Louise Gosselin, qui a intenté un recours collectif de 389 millions au nom de 75 000 assistés sociaux pour protester contre le régime d'aide sociale en vigueur entre 1984 et 1989.

À l'époque, les assistés sociaux de moins de 30 ans devaient participer à des stages en milieu de travail, faire des travaux communautaires ou retourner à l'école pour échapper à une amputation draconienne de leurs prestations. Ceux qui ne participaient pas aux programmes voyaient leur chèque mensuel fondre de 466 \$ à 170 \$ par mois.

Avec cette réforme, Québec voulait faire acquérir aux jeunes assistés sociaux « des compétences utiles pour trouver des emplois permanents », écrit la juge en chef Beverley McLachlin, dans la décision majoritaire. « Le régime ne constituait pas une négation de la dignité des jeunes, mais la reconnaissance de leur potentiel. »

Selon les cinq juges majoritaires, la politique adoptée par Québec à une époque de grandes difficultés économiques correspondait aux besoins des moins de 30 ans. Elle n'avait rien de

discriminatoire, puisque « les distinctions fondées sur l'âge sont courantes et nécessaires pour maintenir l'ordre dans notre société ».

Même si à peine le tiers des jeunes assistés sociaux a participé aux programmes de réinsertion, aucune preuve ne permet de conclure que cette situation était due à une pénurie de places. « L'expérience de Mme Gosselin démontre que contrairement à ce qu'elle avance, il était possible de participer aux programmes », conclut la Cour suprême. Elle note que la plaignante avait elle-même participé à plusieurs reprises à ces programmes. Lorsqu'elle les abandonnait, c'était en raison de ses problèmes personnels et de ses traits de personnalité, pas à cause des lacunes de ces programmes.

Tout cela amène les cinq juges à conclure que les modalités imposées aux jeunes prestataires ne contrevenaient ni à l'article 15 de la Charte des droits et libertés, qui interdit, entre autres motifs, toute discrimination fondée sur l'âge. Ni à l'article 7, qui affirme le droit à la sécurité des citoyens.

## Opinion différente des juges dissidents

L'opinion des juges dissidents est fondée sur une vision diamétralement opposée de la réalité sociale des jeunes touchés par la réforme de 1984. Les besoins vitaux des gens ne changent pas que l'on ait plus ou moins de 30 ans, affirme le juge Michel Bastarache, selon qui cette « ligne de démarcation » n'avait que peu de rapport avec la situation réelle des jeunes visés par la réforme.

La réforme était fondée sur un immense préjugé, voulant que la majorité des jeunes assistés sociaux choisissent de vivre de façon permanente aux crochets de la société, souligne un autre juge dissident, Louis Lebel.

Pour la juge Claire L'Heureux-Dubé, Louise Gosselin a vécu dans un

dénouement extrême à cause de son âge et son intégrité physique et psychologique en a souffert.

Déçu du jugement, Carmen Palardy, l'avocate qui a mené cette cause jusqu'en Cour suprême, s'accroche aux divergences profondes entre les juges majoritaires et les dissidents. Or, croit-elle, « des opinions dissidentes un jour peuvent devenir majoritaires plus tard ».

Même si la politique québécoise a été abolie en 1989, la décision de la Cour suprême sera lourde de conséquences, selon Mme Palardy. La tentation d'instaurer des mesures coercitives à l'endroit de jeunes assistés sociaux demeure présente, note-t-elle, en citant les « parcours obligatoires » du régime québécois et un projet de réforme restreignant l'accès au régime d'aide sociale envisagé en Colombie-Britannique.

Pour le porte-parole du Front commun des assistés sociaux du Québec, Jean-Yves Desgagnés, la décision de la Cour suprême constitue « un rendez-vous manqué ». Mais il note que le jugement ouvre la porte à une plus grande inclusion des droits économiques et sociaux dans les interprétations futures de la Charte des droits.

Le gouvernement québécois, qui risquait de se retrouver avec une grosse facture sur les bras, attendait d'analyser toute la portée de ce jugement avant de donner sa réaction officielle. En attendant, Jacques Nadeau, porte-parole de la ministre de la Solidarité sociale, Linda Goupil, s'est contenté d'affirmer que « justice a été rendue ».

Quant à Louise Gosselin, elle est aujourd'hui âgée de 43 ans et vit toujours de l'aide sociale. Souffrant de douleurs chroniques et déclarée inapte au travail, elle reçoit la prestation maximale de 776 \$ par mois. Elle se dit déçue du dénouement de son aventure judiciaire et reproche aux juges de ne pas avoir ouvert « leurs yeux, leurs oreilles et leur cœur ».

RAYMOND WEIL  
GENEVE



Parsifal

Acier et or 18k  
verre saphir,  
étanche à 100m

EVEREST

CHERBAKA

Joaillerie · Bijouterie Depuis 1950

8910, boul. Lajeunesse, Montréal  
(514) 388-5358

MONT  
BLANC



INTRODUCING

COLLECTION STYLOS DE \$395.

Boutique du

Stylo!

DEPUIS 1969

977 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST - MONTRÉAL  
2700 BOUL. LAURIER SAINTE-FOY - QUÉBEC  
CARREFOUR LAVAL & MAIL CHAMPLAIN - BROSSARD



Nos meilleurs vœux  
de santé, de bonheur  
et de prospérité à vous  
et à vos proches.

Que la sérénité et la joie  
vous habitent tout au long  
de la nouvelle année!

NOVARTIS

www.novartis.ca

**Tous les jours nous ajustons nos prix en magasin !  
Nous battons tous les prix... C'est garanti !**

RABAIS DE \$80

**VHS Combo**

13" stereo

JVC

ETAIT 349\$

**268**

Prix «Boxing Day»

- Télécommande • Entrées Av Avant • 4 têtes
- Menu à l'écran TV13143

Panasonic

CD-R RW

RABAIS DE \$25

**144**

ETAIT 169\$ Prix «Boxing Day»

Lecteur CD portatif antichoc 48 sec.,

- Système S-XBS • Jusqu'à 40hrs / lecture
- Possibilité 4 sources d'alimentation SLSW950

SANYO

RABAIS DE \$30

**99**

ETAIT 129\$ Prix «Boxing Day»

Portatif AM/FM / CD / Cassette

MCDZ721 • AM/FM stereo • Copies facile CD à platine

• Système BassXpender

zenith

VHS Hi-Fi VIDEO

Magnéscope Hi-Fi Stereo

ED980 • Full-Function Remote Control • Front AV Inputs

RABAIS DE \$20

**99**

ETAIT 119\$ Prix «Boxing Day»

LECTURE MP3

SONY 200 WATTS

RABAIS DE \$150

**248**

ETAIT 399\$ Encore plus bas en magasin!

Radio pour auto AM/FM 4x50 watts / face détachable

CDMP450 • Égalisateur 7 bandes • Contrôle pour changer CD

JBL

50% DE RABAIS

8 po «Woofers»

RABAIS DE \$200

**198**

ETAIT 399\$ Prix «Boxing Day»

Enceintes JBL 2 voies série NorthRidge

• Freq., 50-20,000Hz • Sensibilité 90dB • 150 Watts N28

**Plus de 50 modèles de DVD et plus de 20,000 unités en magasin et ce toujours au plus bas prix en ville!**

zenith

RABAIS DE \$70

**128**

ETAIT 199\$ Prix «Boxing Day»

DVD DIGITAL LECTURE MP3

- Décodeur / Lecteur MP3 intégré • Finition argent • Supporte Dolby numérique
- Balayage à haute vitesse (100X) Illustration peut différer

JVC

RABAIS DE \$70

**179**

ETAIT 249\$ Encore plus bas en magasin!

DVD DIGITAL LECTURE MP3

- Sortie pour composantes vidéo • Lecture de fichier MP3
- Sortie numérique et optique • Télécommande XVS300 / 302 (noir ou argent)

Panasonic

RABAIS DE \$100

**198**

ETAIT 299\$ Encore plus bas en magasin!

Windows MEDIA DIGITAL LECTURE MP3

DVDR32 • Lecture de DVD-R / CD-R / CD-RW

- Système VSS • Télécommande (noir ou argent au choix)

zenith

RABAIS DE \$100

**248**

ETAIT 349\$ Prix «Boxing Day»

DVD VIDEO DIGITAL LECTURE MP3

COMBO VHS Hi-Fi stereo & Lecteur DVD

- Télécommande • Entrées 2 microphones pour système Karaoke DCK596

**Plus DVD 3 Locations Gratuites! à l'achat d'un DVD**

**LE CLUB INTERNATIONAL VIDEO FILM**

Valeur de 20\$ Détails sur place.

La plus **grande vente** de l'année !

**Ouvert aujourd'hui  
jusqu'à 21h !**

**SAMSUNG**

1.3 Mega-pixels

ÉTAIT \$279

**RABAIS DE \$80**

**198**

Prix «Boxing Day»

Caméra numérique 1.3 Mega Pixels

• Écran LCD 1.8po • Flash Automatique • Zoom numérique 2X (Digizoom)

**Panasonic LUMIX**

Valeur de \$05

**Mallette de transport Gratuite!**

2.0 Mega-pixels

4.0 Mega-pixels

ÉTAIT \$499

**398**

Prix «Boxing Day»

ÉTAIT \$899

**798**

Prix «Boxing Day»

Caméra photo numérique avec objectifs DC VarioElmarit Leica

• Prises de vue en rafale • Carte mémoire SD • Connection USB

• Écran couleur ACT 1.8po DMCLC20PPS / DMCLC40PPS

• Après rabais postal

L'évènement

# Boxing Day

**JVC** **SVHS**

Caméscope Super VHS-C avec écran de 2.5 po

Une image jusqu'à 60% plus nette!

RABAIS DE \$100

ÉTAIT \$599

**498**

Encore plus bas en magasin!

Gratuit! Sac & Trépied

Valeur de \$100 option

**JVC** **USB**

Caméscope Mini DV / écran ALC couleur 2.5 po

• NightAlive faible éclairage • Lampe intégrée • Stabilisateur d'image • Télécommande GRDVL320

RABAIS DE \$100

ÉTAIT \$799

**698**

Encore plus bas en magasin!

**SAMSUNG** **Mini DV**

Caméscope Mini DV / écran ALC couleur 2.5 po

SCD71 • zoom digital 500X • IEEE1394 Compatible PC • Télécommande

RABAIS DE \$100

ÉTAIT \$749

**648**

Encore plus bas en magasin!

**SAMSUNG**

Caméscope Hi8 avec viseur couleur

• Zoom digital 800X • Effets numériques • Affichage de base à 10 images • Série pour TV NTSC/PAL SCD73

RABAIS DE \$105

ÉTAIT \$449

**344**

Prix «Boxing Day»

**Panasonic** **Mini DV**

Caméscope Mini DV / écran ALC couleur 2.5 po

• Sensibilité 0 Lux • Stabilisateur d'image • Zoom numérique 700X

RABAIS DE \$260

ÉTAIT \$1099

**838**

Prix «Boxing Day»

**SANYO**

RABAIS DE \$50

**148**

ÉTAIT \$199 **Encore plus bas en magasin!**

**Micro-chaîne AM/FM avec lecteur CD / Platine cassette**

- Syntonisateur numérique AM/FM stéréo • Enceintes 2 voies de grande puissance
- Télécommande toutes fonctions DCDAS90

**Panasonic**

RABAIS DE \$90

**259**

ÉTAIT \$349 **Encore plus bas en magasin!**

**Micro-chaîne AM/FM avec changeur lecteur 5 disques CD**

- Lecture de disques CD-R/RW • Circuit audio • Virtualizer • Prédéfinition de 30 stations
- Télécommande • Platine cassette avec inversion automatique SCPM11BK

**zenith**

RABAIS DE \$300

**398**

ÉTAIT \$699 **Prix «Boxing Day»**

**Récepteur Dolby Digital avec lecteur DVD & 5 enceintes + "sub"**

- Récepteur AM/FM stéréo • Lecteur vidéo numérique DVD • Lecture DCMIP3
- Télécommande • 5 enceintes satellite • DA3520

**Pioneer**

RABAIS DE \$150

**648**

ÉTAIT 799\$ **Encore plus bas en magasin!**

**Récepteur Dolby Digital avec lecteur DVD & 5 enceintes + "sub"**

- Décodeur doly digital/DTS/Pro-Logic • Sortie numérique • Sortie vidéo pour composantes
- Télécommande • 5 enceintes satellite • "Sub" HTD520

**JVC**

RABAIS Jusqu'à \$150

**279**

ÉTAIT \$349 **Encore plus bas en magasin!**

**Micro-chaîne AM/FM avec lecteur 5 disques CD**

- Lecteur 5 disques CD • Lecteur vidéo numérique DVD • Lecture DCMIP3
- Télécommande • 5 enceintes satellite • DA3520

**SONY**

RABAIS Jusqu'à \$110

**444**

ÉTAIT \$499 **Encore plus bas en magasin!**

**Micro-chaîne AM/FM avec changeur lecteur 5 disques CD**

- Lecture de disques CD-R/RW • Circuit audio • Virtualizer • Prédéfinition de 30 stations
- Télécommande • Platine cassette avec inversion automatique SCPM11BK

**JVC**

RABAIS Jusqu'à \$100

**498**

ÉTAIT \$599 **Encore plus bas en magasin!**

**Récepteur Dolby Digital avec lecteur DVD & 5 enceintes + "sub"**

- Récepteur AM/FM stéréo • Lecteur vidéo numérique DVD • Lecture DCMIP3
- Télécommande • 5 enceintes satellite • DA3520

**zenith**

RABAIS Jusqu'à \$800

**898**

ÉTAIT \$999 **Encore plus bas en magasin!**

**Moniteur haute résolution (HDTV) à écran plat**

- C210230V2 • 1080i, 480p ou 600p SVGA Resolution
- Masque en Invar • Système sonore Dome
- Balayage par modulation • Entrées pour composantes haute rés.

Hitachi

50"

Gratuit DVD VIDEO

Valeur de 200\$

ETAIT \$2199

**1888**

RABAIS DE \$200

Prix «Boxing Day»

50DX20 + DVD + 9 points de convergence + Ajustement dynamique + 850 lignes de résolution + Filtre numérique, 3 lignes + Télécommande universelle illuminée

Meilleur prix sur TV à écran plat!

27"

~~898~~  
**798**

SONY VEGA

~~749~~

Encore plus bas en magasin!

AV27F703 / CT125X12 / KV12F500

32"

~~1498~~  
**1398**

**1298**

RABAIS Jusqu'à \$200

Encore plus bas en magasin!

AV32F703 / CT325X12 / KV32F500

Ecran géant 51po format 16:9

HITACHI SONY

51"

~~3498~~  
**3298**

**3198**

RABAIS DE \$400

Encore plus bas en magasin!

SL1MX20 / SL1WS00

**Nos prix barrés? C'est pour vous garantir le plus bas prix en ville!**

# CENTRE HI-FI

**ST-LEONARD**  
 GALERIE D'ANJOU  
  
 6925 JEAN-TALON  
 (514) 257-HIFI

**RIVE-SUD**  
 AUTOROUTE 30  
  
 1567 BOUL. DES PROMENADES  
 (450) 462-7474

**LAVAL**  
 AUT 13  
 CURELLE  
 AUT 440  
 AUT 15  
  
 3956 AUTOROUTE 440  
 (450) 688-0561

**VILLE ST-LAURENT**  
 AUTOROUTE 40  
 BEAULAC  
 COTE VERTU  
 PLACE VERTU  
 3500 COTE VERTU  
 (514) 856-4030

**CENTRE-VILLE**  
 BLUERY  
 COTE CATHERINE  
 ST-ALEXANDRE  
  
 385 STE-CATHERINE O.  
 (514) 288-1300

**RIVE SUD**  
 REGENT  
 ROBTAILE  
 TASCHEREAU  
 3929 TASCHEREAU  
 (450) 445-5473

# CENTRE HI-FI

**MONTREAL**  
 PHARMAPRIX  
 COTE-DES-NEIGES  
 CENTRE HI-FI  
 SAQ  
 BARCLAY  
 6600 COTE-DES-NEIGES  
 (514) 344-4445

**POINTE CLAIRE**  
 ST-JEAN  
 BRUNSWICK  
 AUTOROUTE 40  
 979 BOUL. ST-JEAN  
 (514) 695-9135

**ST-LEONARD**  
 METROPOLITAIN E  
 LACORDAIRE  
 VALDRE  
 LANGELE  
 5950 METROPOLITAIN E  
 (514) 254-3800

**PLAZA ST-HUBERT**  
 ST-HUBERT  
 JEAN-TALON  
 7140 ST-HUBERT  
 (514) 273-0655

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ROSEMER PLACE ROSEMER<br>ST-EUSTACHE PLACE ST-EUSTACHE<br>TERREBONNE 1424 MOODY<br>REPENTIGNY GALERIE RIVE NORD<br>ST-JEROME CARREFOUR DU NORD<br>LASALLE CARREFOUR ANGRIGNON<br>MONTREAL CENTRE ROCKLAND<br>ST-YACINTHE 3340 LAFRAMBOISE<br>VALLEYFIELD CENTRE VALLEYFIELD<br>BELOIL MAIL MONTENACH<br>DRUMMONDVILLE 544 ST-JOSEPH<br>JOLIETTE GALERIE JOLIETTE | (450) 434-3771<br>(450) 472-2231<br>(450) 964-2241<br>(450) 654-5997<br>(450) 436-5939<br>(514) 366-9922<br>(514) 343-0646<br>(450) 771-1120<br>(450) 371-3500<br>(450) 467-8559<br>(813) 475-1974<br>(450) 752-0005 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Malgré toute l'attention apportée à la conception de cette annonce, des erreurs auraient pu s'y glisser; nos succursales afficheront les suadites corrections s'il y a lieu. Ces offres sont d'une durée limitée ou selon quantité.

\* Sur approbation du crédit de Transcanada Crédit ou CitiFinancière. Seulement avec la carte Centre HI-FI. Les taxes sont payables à l'achat. Promotion 12 ou 24 mois sans intérêt. Ex. sur 1000.00\$ d'achat 12 mensuelles de 83.33\$ sans intérêt. Promotion 90 jours sans paiement, ni intérêt. Aucun intérêt si payer en entier avant 90 jours, solde saisi à 28.9% annuel. Certaines mensualités sont calculées avec un taux de 13.5% d'intérêt annuel. Ex. sur 1000.00\$ d'achat 12 mensuelles de 89.59\$ pour une obligation totale de 1074.00\$. Illustrations peuvent différer. Tous les prix de cette catalogue ne sont offerts que pour les nouveaux achats. Ne peut jumeler 2 promotions. Détails en magasin. Certains modèles peuvent être démonstrateurs.

# Venezuela: la justice au secours du pétrole

Le Tribunal suprême ordonne la reprise des activités pétrolières paralysées par la grève générale



Photo AFP

Un soldat monte la garde près d'un camion-citerne qui vide sa cargaison d'essence dans les réservoirs d'une station-service à Caracas, capitale du Venezuela.

Agence France-Presse

CARACAS — Le Tribunal suprême de justice du Venezuela (TSJ) a ordonné hier l'application des décrets gouvernementaux ordonnant la reprise des activités pétrolières, paralysées par une grève générale de 18 jours.

Le TSJ « ordonne à toutes les autorités et aux particuliers concernés par le rétablissement de l'activité économique et industrielle » de la société publique Petroleos de Venezuela (PDVSA) « d'appliquer tous les décrets et résolutions » des autorités pour refaire fonctionner l'industrie pétrolière et ses dérivés, indique une résolution adoptée hier.

Cette résolution du TSJ a été prise après un recours en justice de l'un des nouveaux dirigeants de PDVSA, Félix Rodríguez.

M. Rodríguez soutenait dans sa demande que la paralysie de l'industrie pétrolière « menacerait l'ordre public et la paix sociale de la Nation », tout en portant atteinte aux droits constitutionnels de PDVSA.

PDVSA est paralysée depuis le 2 décembre par une grève générale illimitée, qui a stoppé en grande partie les exportations de brut du Venezuela, 5<sup>e</sup> exportateur et 8<sup>e</sup> producteur mondial de pétrole.

Le président de PDVSA Ali Rodríguez a affirmé que la production de brut, habituellement de quelque 2,8 millions de barils par jour (mbj), a été réduite des deux tiers. Les cadres grévistes de la société ont cependant déclaré mercredi que la production était tombée à

200 000 barils/jour.

Le gouvernement du Venezuela a demandé à la Colombie de lui fournir de l'essence face à la baisse de la production de pétrole provoquée par la grève générale, mais Bogota ne dispose pas de réserves pour répondre à cet appel, a déclaré hier le ministre colombien des Mines et de l'Énergie, Luis Ernesto Mejia.

## Manifestation aujourd'hui

Par ailleurs, l'opposition vénézuélienne a annoncé l'organisation, ce matin à Caracas, d'une grande marche contre le président Hugo Chavez qui a appelé ses partisans à « rester dans la rue pour défendre son gouvernement légitime ».

L'opposition de droite a suggéré à ses partisans une trêve dans les manifestations hier dans la capitale, alors que de nouveaux rassemblements contre le président populiste de gauche devaient avoir lieu dans le reste du pays, au 18<sup>e</sup> jour d'une grève générale illimitée qui paralyse surtout le secteur pétrolier.

« Nous allons recharger les piles car le 20 décembre, tout le Venezuela descendra dans la rue pour une sortie électorale à la crise », proclamaient hier des avis diffusés par les médias opposés au gouvernement.

La Coordination démocratique (CD), qui exige la démission du président Chavez et l'organisation d'élections anticipées, mettait au point hier matin les détails de cette marche. Elle souhaite en faire la principale manifestation antigouvernementale depuis le lancement de la grève, le 2 décembre.

Certains dirigeants de la Concer-

tation envisageaient de faire passer la marche aux abords du palais présidentiel de Miraflores, malgré l'avertissement lancé par le ministre de l'Intérieur, Diosdado Cabello. Celui-ci avait affirmé mercredi que les autorités empêcheraient « toute marche essayant d'arriver à Miraflores ».

En avril dernier, une marche de l'opposition contre le palais de Miraflores, lors d'une grève générale, s'était terminée par des tirs qui avaient fait 19 morts et une centaine de blessés. Ces incidents meurtriers avaient débouché sur un coup d'État éphémère ayant écarté le président Chavez du pouvoir pendant près de 48 heures.

Hugo Chavez a pour sa part appelé le « peuple vénézuélien à rester dans la rue pour défendre sa révolution, sa démocratie, son gouvernement légitime », lors d'une fête, placée sous le signe de Noël et du soutien au régime de la « classe moyenne positive ». Cette fête a réuni mercredi soir à Caracas des milliers de ses partisans.

« La révolution avance par phases. Nous devons maintenant faire le nettoyage à PDVSA, comme le peuple le demande », a déclaré le chef de l'État.

Hugo Chavez a appelé les ouvriers non grévistes de la société publique PDVSA à redoubler d'efforts pour relancer les activités de la compagnie, fortement touchée par la grève.

« Il s'agit de travailler un peu plus pour démontrer que personne n'arrête PDVSA qui appartient à tous les Vénézuéliens », a-t-il lancé.

## Un an après les émeutes, les « piqueteros » envahissent pacifiquement Buenos Aires

Agence France-Presse

BUENOS AIRES — Chômeurs radicalisés et militants de gauche commençaient hier à investir les rues de Buenos Aires, pour célébrer le premier anniversaire de la chute du président Fernando de la Rúa, sans le moindre signe avant-coureur d'une répétition des violences qui avaient fait 30 morts il y a un an.

Quatre colonnes de « piqueteros », parties de grandes villes de province, ont parcouru hier divers quartiers périphériques de la capitale argentine, avant de confluer ce matin vers la place de Mai, dans le cœur historique de la ville. Avec un slogan, le même entonné par tous il y a un an : « Qu'ils s'en aillent tous ! »

Pour les organisateurs des manifestations, il ne s'agit pas d'une simple commémora-

tion. Un changement de cap de la politique économique du gouvernement est aussi réclamé : « Marre de la faim, marre du FMI ! », « Non au paiement de la dette ! »

Quelque 12 000 policiers et gendarmes ont été mobilisés pendant ces deux jours, un chiffre jugé « pratiquement sans précédent » par le quotidien *Clarín*.

Les principaux palais officiels, et notamment la Présidence, sont ceinturés de barrières métalliques et le trafic automobile est interdit à proximité. Les sièges sociaux des grandes banques, haïes des Argentins depuis le blocage de leurs comptes, font l'objet d'une surveillance policière.

Le gouvernement du président Eduardo Duhalde, qui avait été porté au pouvoir à la suite des émeutes de décembre dernier, affirme que tout se passera bien.

## Captez l'émotion des Fêtes avec Canon

### Canon ZR-40

- Caméra vidéo format mini DV
- Zoom 18X optique / 360X numérique
- Écran LCD 2,5 pouces
- Stabilisateur d'image numérique
- Mode photo (sur cassette mini DV)
- Sabot pour accessoires



**749,99 \$**

Incluant : courroie, pile, câbles et accessoires

### Canon Elura 40MC

- Caméra vidéo format mini DV
- Zoom 10X optique / 200X numérique
- Écran LCD 2,5 pouces
- Stabilisateur d'image numérique
- Ultra compacte



**1 249,99 \$**

Incluant : carte mémoire 8 Mo et accessoires

### Canon PowerShot S-30

- Appareil photo numérique
- Zoom 3X équivalent 35-105 mm optique
- Résolution 3,2 millions pixels
- Expositions automatique, semi-automatique et manuelle
- Interface USB
- Mode vidéo avec son



**679,99 \$**

Incluant : carte mémoire 16 Mo et accessoires

Recevez 25 \$ d'impression photo numérique.

### Canon PowerShot G-3

- Appareil photo numérique
- Résolution 4 millions de pixels
- Zoom 4X équivalent 35-140 mm
- Écran pivotant
- Télécommande sans fil inclus
- Interface USB
- Sabot de flash intégré



**1 269,99 \$**

Incluant : carte mémoire 32 Mo et accessoires

Recevez 50 \$ d'impression photo numérique.

### Canon S820

- Imprimante photo à jet d'encre
- Résolution 2 400 x 1 200
- Format 8,5 x 23 pouces
- 6 cartouches séparées
- Impression sans bordure



**299,99 \$**

### Canon S900

- Imprimante photo à jet d'encre
- Résolution 2 400 x 1 200
- Format 8,5 x 23 pouces
- 6 cartouches séparées
- Impression sans bordure
- Imprime un 8 x 10 en 11/2 minute environ



**369,99 \$**

**L.L. Lozeau**  
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE  
(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert  
www.lozeau.com | Montréal, Québec

Valide jusqu'au 24 décembre 2002.

BEAUBIEN accord D Desjardins

Photos peuvent différer.

**HENRI HENRI**  
Depuis 1932

**Chapelier**  
Différentes qualités, modèles, grandeurs et couleurs

**BILTMORE**

189, rue Sainte-Catherine Est  
(514) 288-0109

**LOTO QUÉBEC** Résultats

**Célébration 2003**

1 Acura MDX 4x4 (ou 700 000 \$)

| Tirage du: 2002-12-19 |         | 250D408    |         |
|-----------------------|---------|------------|---------|
| 2002-12-01            | 193B234 | 2002-12-10 | 337D584 |
| 2002-12-02            | 727H326 | 2002-12-11 | 979E723 |
| 2002-12-03            | 217C196 | 2002-12-12 | 650C031 |
| 2002-12-04            | 799A377 | 2002-12-13 | 801A698 |
| 2002-12-05            | 940G297 | 2002-12-14 | 331B684 |
| 2002-12-06            | 997G867 | 2002-12-15 | 133A837 |
| 2002-12-07            | 589C596 | 2002-12-16 | 836D639 |
| 2002-12-08            | 544B547 | 2002-12-17 | 597B200 |
| 2002-12-09            | 893E674 | 2002-12-18 | 467A563 |

(non décomposables)

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.  
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-2, cette dernière a priorité.

1 Acura MDX 4x4 chaque jour du 1<sup>er</sup> au 31<sup>er</sup> décembre 2002.

(non décomposables)

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1 Acura MDX 4 x 4 chaque jour du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2002

**Partez-vous en voyage sans jumelles???**

**5% de rabais** sur tout achat en présentant cette annonce.

**Le Centre de la Jumelle à Montréal** Plus de 100 modèles

**Nature Expert Nikon**

4000 produits pour l'amateur d'oiseaux

Honoré-Beaugrand

**Ouvrez le lundi**

Mardi et mercredi : 9 h 30 à 18 h  
Jeudi et vendredi : 9 h 30 à 19 h  
Samedi : 9 h 30 à 17 h

7950, rue de Marseille  
(514) 351-5496  
www.ccfia.qc.ca

| LOTO QUÉBEC                |                      | Résultats                  |                      |
|----------------------------|----------------------|----------------------------|----------------------|
| TVA, le réseau des tirages |                      |                            |                      |
| <b>6/49</b>                | Tirage du 2002-12-18 | GAGNANTS                   | LOTS                 |
| 6/6+                       | 0                    | 5 000 000,00 \$            |                      |
| 5/6+                       | 4                    | 157 071,20 \$              |                      |
| 5/6                        | 194                  | 2 590,80 \$                |                      |
| 4/6                        | 11 965               | 80,50 \$                   |                      |
| 3/6                        | 239 096              | 10,00 \$                   |                      |
| Complémentaire:            | (05)                 | Ventes totales:            | 14 621 172 \$        |
|                            |                      | Prochain gros lot (appr.): | 10 000 000 \$        |
| <b>Québec 4/49</b>         | Tirage du 2002-12-18 | GAGNANTS                   | LOTS                 |
| 6/6+                       | 0                    | 1 000 000,00 \$            |                      |
| 5/6+                       | 2                    | 25 000,00 \$               |                      |
| 5/6                        | 20                   | 500,00 \$                  |                      |
| 4/6                        | 1 090                | 50,00 \$                   |                      |
| 3/6                        | 20 691               | 5,00 \$                    |                      |
| Complémentaire:            | (40)                 | Ventes totales:            | 593 246,00 \$        |
| <b>Extra</b>               | Tirage du 2002-12-19 | <b>Extra</b>               | Tirage du 2002-12-18 |
| 446                        | 7107                 | NUMÉRO:                    | 281124               |
| <b>Extra</b>               | Tirage du 2002-12-19 | <b>Extra</b>               | Tirage du 2002-12-18 |
| 446                        | 7107                 | NUMÉRO:                    | 290085               |
| <b>Pancho</b>              | Tirage du 2002-12-19 | <b>Pancho</b>              | Tirage du 2002-12-18 |
| 03 37                      | 05 40                | 08 43                      | 09 46                |
| 16 56                      | 20 58                | 22 60                      | 27 62                |
| 28 64                      | 33 67                |                            |                      |

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu...

MISE SUR TOI 1 866 505-JEUX

**SOLDE D'ENTREPÔT POUR NOËL**

Plus que 6 jours de magasinage!

Le magasin préféré du Père Noël pour les cadeaux et articles ménagers

Pour les cadeaux ou les réceptions des fêtes, passez chez Benix & Co. Vous y trouverez le plus grand choix de cadeaux et d'articles ménagers, aux plus bas prix garantis! Au bon moment, juste à temps pour Noël!

**Rabais sans intermédiaire! Rabais jusqu'à 75% sur des marques connues**

**Cadres pour photos**  
Vaste choix de cadres Pétro, Sweet Memories et Raquel Bianco  
À compter de **3,99\$**  
Cour.: 34,99 \$  
**Prix imbattable!**

**Ensemble de 3 assiettes à hors-d'œuvre**  
**12,99\$**  
Cour.: 29,99 \$  
**Prix imbattable!**

**Renne plaqué argent**  
**Prix imbattable!**  
**29,99\$**  
6 chandelles incluses  
Hauteur totale 12 po  
Cour.: 69,99 \$

**Shaker à cocktail**  
en acier inoxydable  
750 ml. avec tamis  
**16,99\$**  
Cour.: 49,99 \$  
**Prix imbattable!**

**Ensemble à trempette**  
2 pièces en terre cuite  
"Medici" peinte à la main  
**24,99\$**  
Cour.: 49,99 \$  
**Prix imbattable!**

**Porte-assiettes "Epoca"**  
2 tablettes en fer forgé  
Assiettes incluses  
**29,99\$**  
Cour.: 89,99 \$  
**Prix imbattable!**

**Plats de service de Noël**  
Assiette ovale 18 po  
Plat ovale croustilles  
et trempette 18 po  
Au choix  
**14,99\$**  
Cour.: 39,99 \$

**Service de vaisselle de Noël 47 pièces**  
Service pour 8  
Comprend ensemble d'appoint  
5 pièces et cafetière  
**69,99\$**  
Cour.: 249,99 \$  
**Prix imbattable!**

**Design Solingen**  
Coutellerie 72 pièces  
en acier inoxydable  
18/10 service pour 12  
avec ustensiles de service et coffret de luxe  
**89,99\$**  
Cour.: 459,99 \$

**Rôtissoire antiadhésive**  
résistante  
avec support  
(16 po x 12 po x 3 3/4 po)  
**49,99\$**  
Cour.: 149,99 \$  
**Prix imbattable!**

**GRATUIT!** Casseroles pour pâtes / faitout 4 pièces  
Obtenez cette casserole Firenze assortie en acier inoxydable 18/10 à l'achat d'une batterie Firenze 10 pièces  
Exclut toute autre offre  
**VALEUR DE 100 \$**

**Firenze**  
Le summum en performance culinaire  
**198\$**  
Cour.: 699,99 \$

**Batterie de cuisine 10 pièces**  
en acier inoxydable 18/10, fond triple couche

**LES PRIX LES PLUS BAS! QUALITÉ SUPÉRIEURE! MEILLEUR CHOIX! PRIX GARANTIS!**

**BENIX & CO.**

Avec plus de 70 magasins à travers le Canada, Benix est votre meilleur fournisseur d'articles ménagers de qualité à prix imbattable.

7335, BOUL. DÉCARIE  
3213, AUTOROUTE 440  
KIRKLAND, AUTOROUTE 40 OUEST, SORTIE CH. SAINTE-MARIE  
LE FAUBOURG SAINTE-CATHERINE

Importateurs d'articles ménagers de qualité

Jeudi-vendredi 10 h à 21 h  
Samedi 9 h à 17 h • Dimanche 9 h à 17 h  
Lundi 10 h à 21 h • Mardi 10 h à 17 h

Angle Jean-Talon, métro Namur  
Chomedey, Laval, en face du Carrefour Laval, à côté du Yellow Plus

Faites vite pour profiter du meilleur choix. Promotions : limite 1 par famille

| CÔTE D'IVOIRE |

# L'Afrique de l'Ouest dépêchera une force de paix

Agence France-Presse

ABIDJAN — Les rebelles du Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) ont repris hier la ville de Man, capitale de l'ouest de la Côte d'Ivoire, à l'issue de brefs et intenses combats avec les forces gouvernementales.

Parallèlement, mercredi soir à Dakar, un sommet extraordinaire de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO), boudé par la majorité des chefs d'État concernés, a décidé

d'une série de mesures à prendre dans les deux semaines, notamment le déploiement, avant la fin de l'année, d'une force ouest-africaine, dont l'envoi avait été décidé lors d'un précédent sommet.

Les éléments du MPIGO ont pris Man mercredi soir ou dans la nuit de mercredi à hier, a indiqué une source militaire, soulignant que l'offensive avait été très rapide.

« Les rebelles patrouillent dans la ville par petits groupes (...) mais il n'y a aucune panique parmi les gens. C'est calme pour le mo-

ment », a indiqué de son côté un habitant de Man, joint hier matin d'Abidjan.

Les combattants du MPIGO, qui avaient pris Man le 28 novembre dernier avant d'en être chassés début décembre par les troupes loyales au président ivoirien, Laurent Gbagbo, s'étaient retranchés dans les montagnes entourant la ville, située près de la frontière du Libéria, à 450 km au nord-ouest d'Abidjan.

Alors que les combats faisaient rage à Man, le sommet de la CE-

DEAO à Dakar a « fixé au 31 décembre 2002 la date limite du déploiement des troupes de la CEDEAO » en Côte d'Ivoire.

Décidé lors d'un précédent sommet ouest-africain, le 29 septembre à Accra, le déploiement de cette force, qui doit être commandée par un officier sénégalais, n'a toujours pas eu lieu.

La « mission » précise de cette force n'est pas spécifiée dans le communiqué final du sommet, mais pour le président sénégalais, Abdoulaye Wade, le déploiement

de troupes ouest-africaines n'est pas antinomique avec le maintien sur place de troupes françaises, qu'elles étaient au départ censées remplacer.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes manifestaient hier matin à Bouaké, le quartier général des rebelles du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) qui tiennent le nord du pays, pour réclamer la neutralité des troupes françaises déployées en Côte d'Ivoire, chargées de l'application du cessez-le-feu conclu le 17 octobre.

## EXPRESS INTERNATIONAL

### AFGHANISTAN Attaque à la grenade

AU MOINS trois personnes, dont l'attaquant, ont été tuées et plusieurs blessées hier, dont deux Français travaillant pour une ONG, dans une attaque à la grenade devant un camp de la Force internationale d'assistance à la sécurité (Isaf) à Kaboul, selon une source militaire française. Un interprète afghan de l'ONG française Aïna, qui travaille dans le secteur des médias, est mort des suites de ses blessures et deux autres Afghans sont également décédés, l'attaquant et un homme encore non identifié. — d'après AFP

### NICARAGUA Aleman menacé

DANIEL ORTEGA, le dirigeant du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), a recommandé hier à l'ex-président nicaraguayen Arnaldo Aleman, poursuivi pour corruption et blanchiment, de se préparer à aller très prochainement en prison. Selon le leader sandiniste qui dirigea le Nicaragua de 1979 à 1990, Arnaldo Aleman, assigné à résidence après avoir perdu son immunité parlementaire la semaine dernière, pourrait être incarcéré avant le 25 décembre. Arnaldo Aleman, président de 1997 à janvier 2002, devrait connaître un premier jugement la semaine prochaine sur un dossier portant sur une fraude de 1,3 million de dollars. Il est aussi impliqué dans un système de corruption de 100 millions. — d'après AFP

### PAKISTAN Agents d'Al-Qaeda ?

LA POLICE pakistanaise et des agents du FBI américain ont arrêté hier neuf membres présumés du réseau Al-Qaeda, parmi lesquels deux Américains et un Canadien, après un échange de coups de feu à Lahore. Le ministre pakistanais de l'Information Sheikh Rashid Ahmad a confirmé les neuf arrestations, mais a refusé d'indiquer s'ils faisaient partie d'Al-Qaeda. Au total, plus de 420 membres présumés d'Al-Qaeda ont déjà été arrêtés au Pakistan dans le cadre de la campagne menée par les États-Unis contre le terrorisme depuis l'automne 2001. — d'après AFP

### TCHÉTCHÉNIE Pas de négociations

LE PRÉSIDENT russe Vladimir Poutine a exclu hier toute négociation avec les indépendantistes tchétchènes et le président Aslan Maskhadov, lors d'une déclaration à la télévision. Selon lui, la Russie a déjà accepté de facto les exigences des indépendantistes par les accords de paix de Khassaviourt qui reconnaissent l'indépendance de la Tchétchénie en 1996. Cela a débouché sur l'agression contre le Daguestan en 1999, a soutenu M. Poutine. Il a qualifié le régime du président Aslan Maskhadov, installé en janvier 1997, de « criminel » et exige maintenant une reddition sans conditions. — d'après AFP

### ULSTER Progression catholique

L'ÉCART numérique entre protestants et catholiques en Irlande du Nord n'a jamais été aussi réduit, selon les chiffres officiels du dernier recensement (2001) publiés hier. Les protestants conservent une majorité absolue, composant 53 % de la population, même si ce chiffre est en chute de cinq pour cent par rapport au recensement de 1991. Les catholiques représentent eux 44 % des quelque 1,69 million de Nord-Irlandais, toujours selon le rapport officiel, soit deux pour cent de plus qu'il y a 10 ans. La population de souche non chrétienne atteint trois pour cent. — d'après AFP

Digital Handycam<sup>MC</sup>

SONY



## Des images précises pour des souvenirs mémorables



Un caméscope Digital8<sup>MC</sup> enregistre l'audio et la vidéo, numériquement et exceptionnellement. Continuez à utiliser les cassettes 8mm/Hi8<sup>MC</sup> pour enregistrer ou visionner votre vidéothèque sur 8mm. Certains modèles détiennent des fonctions d'appareil photo numérique et de film MPEG, pouvant être emmagasinés sur supports Memory Stick<sup>MC</sup>.

Digital 8



Contemplez le monde à travers l'objectif Carl Zeiss<sup>MC</sup> et enregistrez une vidéothèque pourvue d'images fabuleuses sur cassettes MiniDV compactes. Pour encore plus de commodité, les supports Memory Stick emmagasinent vos images numériques et films MPEG – prêts à être partagés ou expédiés par courriel, où que vous soyez.

Mini DV



Pour plus d'informations sur les produits, veuillez visiter [www.fr.sonymstyle.ca](http://www.fr.sonymstyle.ca)

**PRIME**  
Détails en magasin

**Offre Memory Stick**

Offre valide pour les achats effectués entre le 2 décembre 2002 et le 31 décembre 2002. Certains modèles incluent DCR-TRV340/TRV740/TRV18/TRV25/TRV27.



MEMORY STICK

MAISON SONY

FUTURE SHOP

FILLION ÉLECTRONIQUE

CENTRE HIFI

DUMOULIN

AUDIO VIDEO CENTRALE

# La Corée du Sud élit un président réformateur

Partisan du dialogue avec la Corée du Nord, Roh Moo-Hyun risque de provoquer des tensions avec Washington

Agence France-Presse

SÉOUL— Le réformateur Roh Moo-Hyun, candidat du parti au pouvoir, a remporté hier l'élection présidentielle en Corée du Sud avec 48,9 % des voix contre 46,6 % à son adversaire, le chef de l'opposition conservatrice Lee Hoi-Chang, après dépouillement de 99,64 % des bulletins de vote.

La proclamation officielle des résultats du scrutin est prévue aujourd'hui. « Je promets de faire de mon mieux comme président pour mes partisans mais aussi pour ceux qui n'étaient pas pour moi », a dit M. Roh à la presse alors qu'une foule exubérante célébrait sa victoire devant le quartier général du Parti démocratique du millénaire.

Peu après la déclaration de son rival, M. Lee a reconnu sa défaite. Il avait déjà été battu de 1,6 % des voix par le président sortant Kim Dae-Jung lors de la dernière présidentielle en 1997.

Un progressiste partisan du dialogue avec Pyongyang, Roh Moo-Hyun est susceptible de provoquer des tensions avec les États-Unis sur les moyens d'amener la Corée du Nord à abandonner ses ambitions nucléaires.

Cet ex-avocat défenseur des



Photo AFP

**Favori des jeunes générations, Roh Moo-Hyun fait le signe de la victoire après avoir remporté l'élection présidentielle en Corée du Sud.**

droits de l'homme, qui fut brièvement emprisonné dans les années 1980 sous l'ancienne dictature militaire, succèdera en février au président Kim Dae-Jung pour un mandat de cinq ans.

Favori des jeunes générations, le

candidat du Parti démocratique du millénaire (PDM) a promis de poursuivre les discussions et la coopération avec la Corée du Nord, la « politique du soleil » menée avec plus ou moins de succès par le dirigeant sortant.

Son rival malheureux prônait une fermeté proche des positions du président américain George W. Bush pour faire plier un des pays de l'« axe du Mal ».

M. Roh s'est également déclaré favorable à un rééquilibrage de l'alliance stratégique avec les États-Unis alors qu'un fort sentiment anti-américain s'est manifesté en Corée du Sud au cours des dernières semaines.

Il a été provoqué par la mort accidentelle de deux collégiennes écrasées en juin par un blindé américain et l'acquittement le mois dernier des deux soldats responsables par une cour martiale américaine.

« Les électeurs ont préféré le changement à la politique à l'ancienne », a dit Chung Dae-Chul, directeur de campagne du vainqueur.

M. Roh avait les faveurs d'une majorité des 20-50 ans, partisans d'une affirmation de l'identité nationale dans les relations avec Washington et qui craignent moins une agression de Pyongyang que leurs aînés malgré les récentes révélations sur les programmes nucléaires du Nord et la continuation de ses exportations de missiles balistiques.

Sa victoire est analysée comme

une relève des générations et l'arrivée aux commandes de représentants de la majorité de la population, trop jeune pour avoir connu la guerre de Corée, encore moins l'occupation japonaise.

Son adversaire, M. Lee, ancien juge à la Cour suprême et ex-premier ministre, était respecté pour son intégrité. Mais il représentait les élites traditionnelles et l'ordre confucéen ancien.

Un fossé le séparait des plus jeunes qui ont réussi en une quinzaine d'années à faire de la Corée du Sud une démocratie, la douzième puissance économique du monde et l'organisateur des JO et du Mondial de football.

Il avait mis en garde contre l'« instabilité » en cas de victoire de son rival. M. Roh l'avait qualifié en retour d'homme de la guerre froide et demandé aux électeurs de choisir entre « la guerre et la paix » dans la péninsule.

Dans le domaine économique, le candidat de centre gauche veut poursuivre la réforme des grands conglomérats familiaux, les chaebols, dont les investissements aventureux ont contribué à la crise financière de 1997-98. Il souhaite aussi une distribution plus égalitaire des revenus et une détente des relations sociales.

Achetez tout dans les magasins Sears  
ne payez rien c'est vrai! Pas de paiement,  
pas d'intérêt, pas de taxes  
avant avril 2003 au moment de l'achat



Du vendredi 20 au mardi 24 décembre, pour tout achat avec la carte Sears, dans les magasins Sears

Pas de paiement avant avril 2003, sur approbation de votre crédit. L'offre ne s'applique pas aux partenaires du Club Sears qui acceptent la carte Sears.

**\*Pas de si et de mais**

De plus, voyez ces offres spéciales d'ouverture le samedi 21 décembre de 8 h à 10 h seulement

Offres suivantes dans nos grands magasins seulement

|                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>rabais 50%</b><br>Ensembles de draps en finette teinte en fil Tout pour la maison <sup>MD</sup><br>1 place-6 2 places. Rég. Sears 59,99-89,99. L'ens. 29,99-44,99<br>Dans la limite des stocks | <b>74<sup>99</sup></b> ch., tout format<br>Couette Wamsutta <sup>MD</sup> en duvet de canard blanc 1 pl.-TG 2 pl.<br>Rég. Sears 89,99. Ch.<br>Dans la limite des stocks                                                                                                                                                                           | <b>rabais 50%</b><br>Hauts sport Jantzen <sup>MD</sup><br>à prix ordinaires pour hommes                                                                                                                                                                                                             | <b>rabais 50%</b><br>Maillots de golf à prix ordinaires pour hommes<br>Au choix: Haggard <sup>MD</sup> , Jantzen Golf, Arrow <sup>MD</sup> Golf et Palmer <sup>MD</sup> Golf                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>rabais 30%</b><br>Complets à prix ordinaires pour hommes<br>À l'exclusion des modèles Protocol <sup>MD</sup>                                                                      |
| <b>rabais 55%</b><br>Ensembles de 3 ou 4 bagages à prix ordinaires<br>À l'exclusion des articles 'Valeur sûre' dont le prix se termine par ,97                                                    | <b>rabais 30%</b><br>tous les jouets à prix de liquidation<br>Dans la limite des stocks. Jouets dans la plupart des magasins                                                                                                                                                                                                                      | <b>rabais 45%</b><br>Verres et articles en cristal à motif 'Soleil' à prix ordinaires<br>Dans la limite des stocks. À l'exclusion des articles en cristal et en porcelaine des boutiques McIntosh & Watts et Rob McIntosh                                                                           | <b>ÉPARGNEZ 13%</b><br>sur toutes les montres Roots <sup>MD</sup> , Guess et Fossil <sup>MD</sup> à prix ordinaires<br>Sears déduira un montant du prix de l'article, de façon à ce que le montant total de l'achat, toutes taxes comprises, ne dépasse pas le prix de l'article. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation, des achats par catalogue et sur le site Web. Offre en vigueur jusqu'au samedi 21 décembre 2002 | <b>rabais 10-50\$</b><br>Poussettes et combinés de voyage à prix ordinaires<br>Et, rabais 10-40 \$ sur sièges rehausseurs et sièges d'auto à prix ordinaires                         |
| <b>épargnez 25% de plus</b><br>sur les prix déjà réduits des friandises de Noël en liquidation<br>Le choix peut varier suivant le magasin. Dans la limite des stocks                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>149</b> chacune<br>Pincas Companion <sup>MC</sup> variées<br>Rég. Sears 2,49.<br>Formats variés, dans la limite des stocks                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>rabais 55%</b><br>Jeu d'outils CRAFTSMAN <sup>MD</sup> de 47 pièces<br>Rég. Sears 149,99. 67,49<br>Dans la limite des stocks                                                      |
| <b>rabais 50%</b><br>Soutiens-gorge en boîte Playtex <sup>MD</sup> à prix ordinaires<br>À l'exclusion des jeux de deux                                                                            | <b>rabais 50%</b><br>sur les prix ordinaires et les prix déjà réduits des soutiens-gorge en boîte Vogue Bra <sup>TM</sup> et des soutiens-gorge et culottes mode coordonnés sur cintre -Vie <sup>SM</sup> et Vogue <sup>SM</sup> Dessous, en liquidation<br>À l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97. Dans la limite des stocks | <b>rabais 40%</b><br>Pantalons, jupes, chemisiers, blouses et tee-shirts Tradition <sup>MD</sup> , R & R <sup>MC</sup> , Jessica Sport <sup>MD</sup> à prix ordinaires pour femmes<br>À l'exclusion des articles 'Valeur sûre' et Wardrobe Essentials <sup>MD</sup> dont le prix se termine par ,97 | <b>rabais 50%</b><br>Service de 16 verres Tout pour la maison<br>Rég. Sears 29,99. 14,99<br>Dans la limite des stocks                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>rabais 40%</b><br>Vêtements de sport à prix ordinaires pour femmes<br>Dont les modèles Nike <sup>MD</sup> , Adidas <sup>MD</sup> , Reebok <sup>MD</sup> et Everlast <sup>MC</sup> |

SEARS®

# Forum

## La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration  
GUY CREVIER > Président et éditeur  
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint  
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information    ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

## À la prochaine chicane...



**LOUISE LEDUC**  
louise.leduc@lapresse.ca

Francophones et anglophones auraient-ils enterré la hache de guerre ? Tout se passe en tout cas comme s'il y avait trêve.

Ce n'est pas que l'on s'ennuie, mais où entend-on parler d'Alliance Québec par les temps qui courent ? La semaine dernière, outre quelques manchettes vite oubliées, c'est dans la presque totale indifférence qu'a été accueilli le refus de la Cour suprême d'entendre l'appel des propriétaires de la boutique *La Lionne et le Morse*, de Lac Brôme, qui contestaient les dispositions de la loi 101 sur l'affichage.

Au jour de la victoire, moins d'une vingtaine de sympathisants des Jeunes Patriotes du Québec et du Mouvement de libération nationale du Québec ont cru nécessaire d'aller narguer Alliance Québec, le temps d'une manifestation devant ses bureaux.

Et quand Brent Tyler, le président d'Alliance Québec, a menacé de s'adresser au comité des droits de la personnes des Nations unies, bon nombre d'anglos ont été les premiers à lever les yeux au ciel ou à réprimer quelque bâillement.

« La plupart des gens sont bilingues ici, a dit à la *Voix de l'Est* Nancy Woodworth, elle-même de Lac Brome. La loi 101 n'est plus une problématique. Ils en font trop. »

Le dernier recensement ne lui donne pas tort. Au Québec, les anglophones affichent un taux de bilinguisme de 66,1 %. Parmi les francophones, ce taux se chiffre à 54 % chez les 20 à 24 ans. Et Montréal ? Quelque 52,3 % des gens disent pouvoir parler anglais et français.

Comment se sentir menacé quand on peut très bien comprendre l'autre et que l'on tire même une certaine fierté à s'adresser à lui dans sa langue, histoire de l'im-

pressionner avec nos compétences linguistiques ?

Même si l'on sait bien que ne sont pas vraiment bilingues tous ceux qui le proclament, il reste que les deux solitudes semblent avoir trouvé un terrain commun d'entente : Montréal.

Aussi bien dans les médias francophones qu'anglophones, les chroniques dites « urbaines » se multiplient. Voilà que *The Gazette*, à grands coups de pages consacrées à la métropole, ne veut plus être le journal des Anglois, mais stratégiquement le journal des Montréalais, question de conquérir quelques lecteurs francophones et d'augmenter ainsi son tirage.

Dans la métropole, chez les anglos comme chez les francos les plus en vue, on aime Montréal — ah ! Le plateau ! — et on n'en finit plus de le dire et de l'écrire.

C'est aussi à qui fera découvrir la meilleure épicerie fine chinoise, qui fera partager la meilleure recette de couscous, qui connaîtra le plus à fond les institutions commerciales du boulevard Saint-Laurent.

Or, cet intérêt pour les communautés de descendance haïtienne, italienne ou pakistanaise ne peut pas

sans aller de pair avec une ouverture certaine face aux francophones. Les derniers Gaulois anglophones, ceux qui sont restés ici et bravé quelques tempêtes référendaires, semblent de plus en plus nombreux à réaliser que les croisades linguistiques n'étaient pas dirigées contre eux, mais menées au nom même de la diversité culturelle dont tant d'entre eux se réclament aujourd'hui.

Et s'il ne viendrait pas encore spontanément à l'idée du Montréalais anglo moyen d'agiter un petit drapeau québécois sur un podium, on le sait assez fier d'être lui-même « distinct », d'être capable, lui, de parler français, contrairement à la majorité de ses compatriotes de Calgary, d'Edmonton ou de Halifax.

Serait-ce vraiment trop naïf d'espérer que la prochaine étape soit de voir anglos et francos se battre côte à côte contre les assauts d'impérialisme culturel ?

de la publicité — puisque les slogans américains sont désormais planétaires — risque-t-elle de mettre en péril le visage français du Québec ? Nos prochaines chicanes linguistiques dépassent de loin Pointe-Claire et Lac Brôme : il s'agit de circonscrire la puissance de la culture commerciale américaine.

Déjà, les marques de commerce en anglais irritaient beaucoup de francophones. Mais que faire lorsque les marques de commerce ne se limitent plus à un ou deux mots (Second Cup, Future Shop), mais prennent la forme de slogans publicitaires ? Des entreprises pourraient-elles trouver là une façon de contourner allègrement les exigences de la loi 101 ?

On ne parle pas ici de l'enseigne d'un dépanneur dans le quartier chinois, mais de gigantesques panneaux, qui ont un impact réel sur le visage linguistique de Montréal. La vigilance — la vigilance, pas la paranoïa ! — est donc de mise.

L'approche incitative est la meilleure, bien sûr. Lorsqu'elle ne suffit pas, rien ne vaut la pression des consommateurs : on l'a constaté hier.

À plus long terme, le Canada doit faire campagne, sur la scène internationale, pour que les entreprises soient tenues de respecter les langues nationales dans leurs marques de commerce. De plus, l'Office de la langue française devrait étudier la faisabilité d'un recours juridique contre une entreprise dont la marque de commerce relève du message publicitaire plutôt que de l'identification distincte d'un produit. Certains juristes estiment qu'il serait possible de faire radier une telle marque, ou de la soumettre aux exigences des lois provinciales.

D'ici là, il faut s'acharner à convaincre les multinationales qu'au Québec, les marques de commerce en français sont tout bêtement... plus rentables. Le respect des cultures ne peut qu'enrichir la planète Sony.

## Les deux solitudes semblent avoir trouvé un terrain d'entente : Montréal.

## ... et la voici !



**ANDRÉ PRATTE**  
apratte@lapresse.ca

Sony a fait retirer hier une quarantaine de panneaux publicitaires qui annonçaient, en anglais seulement, sa console Playstation. Un minimum de connaissance et de respect pour la société québécoise aurait évité à la multinationale de commettre une telle bourde.

Les panneaux en question mettaient en valeur le nouveau slogan nord-américain de Playstation : Live in your world, play in ours (Vivez dans votre monde, jouez dans le nôtre). En vertu de la Charte de la langue française, les panneaux-réclames doivent être rédigés en français seulement. La publicité du Playstation était conforme à la lettre de la loi, le slogan en question et sa présentation graphique étant enregistrés comme marque de commerce. On le sait, la langue des marques de commerce échappe aux compétences du Québec (comme du Canada et de tout autre pays.)

L'Office de la langue française et la compagnie d'enseignes Pattison ont fait savoir à l'agence publicitaire de Sony que la nouvelle campagne de publicité heurterait sans doute les sensibilités des Québécois francophones. Rien n'y fit. Il a fallu la diffusion d'un reportage sur les ondes de TVA et les plaintes des consommateurs pour que Sony réagisse.

On se réjouit, bien sûr, que la compagnie se soit amendée rapidement. D'ailleurs, en ces matières, les filiales de Sony collaborent généralement de bonne grâce avec les autorités québécoises.

Cette mini-controverse soulève toutefois une méga-question de fond : jusqu'où la mondialisation



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

## LA BOÎTE AUX LETTRES

Qu'est-ce qui vous pousse si soudainement vers un tel changement de cap ? Seriez-vous le genre d'homme à comprendre plus lentement que les autres ? Ce revirement ne relève quand même pas de la pure coïncidence. Il est directement copié sur le programme de l'ADQ.

Comment voulez-vous que les Québécois ne soient pas cyniques envers leurs dirigeants ? Vous changez d'idée comme une girouette au vent. Qu'est-ce que vous ne feriez pas pour conserver le pouvoir lorsque vous sentez que le tapis est en train de vous glisser sous les pieds ? Quelle déception de constater à quel point nous sommes mal gouvernés. De la pure improvisation. Ça doit être la faute du fédéral. Et vous nous demanderez bientôt de vous accorder un troisième mandat. Les Québécois ne sont quand même pas si masochistes que vous le pensez. Et si jamais des adéquistes décident de sauter en bas du pont Pierre-Laporte, allez-vous les suivre ?

JEAN-DENIS FURNEL  
*Longueuil*

## Vivement l'Union des forces progressistes

SUR RDI, en conférence de presse, Bernard Landry s'amuse à croire que les journalistes pourraient considérer la lutte pour un réseau universel de garderies syndiquées, financé par l'État et contrôlé conjointement par les parents et les travailleurs, comme du folklore.

Ne le fait-il pas lui-même quand il s'arroge une réalisation qu'il a fallu arracher au PQ par des manifestations, des mobilisations, par des boycotts de loyer aux commissions scolaires et par l'occupation des bureaux de comté de Lise Payette ?

Cette énergie populaire qui est en train de se redéployer pourrait bien trouver un meilleur véhicule

politique pour ses aspirations. L'Union des forces progressistes se pointe comme le quatrième parti du Québec. Nous nous retrouvons donc devant le choix entre trois partis néolibéraux de droite et un seul vraiment de gauche.

Nous nous approprierions les chemins nouveaux de la liberté en engrangeant une plus grande détermination pour des luttes d'avenir « retrouvées ». Le langage des trois partis officiels se teinte d'électoralisme et de propos « progressistes », mais il ne permettra pas indéfiniment au pouvoir de rester figé dans ses allégeances aux transnationales, au FMI et à la Banque mondiale.

GUY ROY  
*Lévis*

## Pas tous des Brent Tyler

EN TANT qu'anglophone, diplômé de McGill, j'aimerais souligner que nous ne pensons pas tous comme Brent Tyler, d'Alliance Québec. Je suis fier d'être né au Québec, fier de parler français, et très heureux ici (comme Jennifer Carroll d'ailleurs). Le reste, c'est des détails. Pour mettre les choses en perspective, peut-être que durant les Fêtes maître Tyler devrait tirer une leçon de notre héritage britannique, se verser un bon Scotch, et regarder quelques vidéos de Monty Python's Flying Circus. Je pense surtout à la blague sur les chasseurs de moustiques...

ROBERT HARRISON  
*Notre-Dame-de-Grâce*

## Berk, ça pue !

COMMENT ne pas rapprocher les 479 millions que Québec et Ottawa se disputent depuis des semaines et les plus ou moins 250 millions de coulages financiers de la Caisse des dépôts ? Comment peut-on d'un côté prétendre qu'Ottawa étrangle notre province en nous réclamant ces 479 millions, alors qu'on se permet de jeter par les fenêtres des sommes d'un ordre de grandeur comparable ?

On me dira sûrement que ces entités sont indépendantes, mais au-delà de toutes les technicalités juridiques, pour moi et probablement pour la majorité des citoyens, la Caisse et le gouvernement du Québec, c'est pareil.

Et le pire, c'est qu'on peut être certain, à la lumière de certaines affaires récentes — il suffit de nommer Cinar — qu'il n'y aura pas de réelles sanctions (l'annulation des primes de séparation et autres allocations de retraite — on a parlé de 37 000 \$ par an — versées à l'ex-président en vertu son mandat à la Caisse me paraît être un minimum, compte tenu de son triste bilan) et que tôt ou tard, M. Scraire, une fois l'opprobre et le scandale passés, se verra à nouveau confier des responsabilités publiques et l'occasion de jouer avec notre argent. Berk, ça pue !

PHILIPPE RIONDEL  
*Montréal*

## Le plaisir de donner

ENCORE UNE FOIS, beaucoup de textes nous sont parvenus à la suite de notre appel à tous de samedi dernier sur le plaisir de donner. Au total, nous avons publié 14 de ces textes dans notre édition d'hier. Nous remercions tous ceux qui ont pris la peine de nous écrire. Les trois auteurs de lettres qui recevront un exemplaire dédié du livre « L'année Chapleau 2002 » sont Louise Thibaut ( « Le plus beau cadeau ! »), Anne Châteauneuf ( « Fêtons notre être cher ») et Suzie Béliveau ( « 2 \$, emballage compris ! »).

Notre profitons de l'occasion pour souligner que la photo de Joe Bocan, qui apparaissait en page A17 de notre numéro d'hier et qu'on peut voir ci-contre est de Martine Doucet, pour « Portrait de famille » TV5.



PHOTO MARTINE DOUCET, TV5

## Forum

# Indispensables, les fonds publics

Ottawa ne doit pas penser que son nouveau programme de commandite peut remplacer les subventions à des événements comme le Festival de jazz

ALAIN SIMARD

*L'auteur est président-fondateur du Festival international de jazz de Montréal, des FrancoFolies de Montréal et du Festival Montréal en lumière.*

AU MOMENT où le ministre Ralph Goodale annonce la reconduction du programme fédéral de commandite pour les événements sans but lucratif, il faut certainement se réjouir que des règles d'attribution claires et normées aient été établies. Ces 40 millions seront dorénavant répartis à travers tout le Canada et non principalement au Québec, dans le but premier d'informer le grand public des programmes et des services offerts par le gouvernement, tout comme il le ferait en achetant une page de publicité dans *La Presse*.

Toutefois, il ne faudrait pas que nos élus soient sous l'impression qu'ils ont ainsi répondu aux besoins pressants exprimés par les différents événements car ce programme ne peut remplacer le rôle subventionnaire du gouvernement. Bien que le programme de commandite soit bien reçu par les événements, il ne faudrait pas négliger pour autant la mise sur pied d'un programme spécifique d'appui au développement de produits de cette industrie qui doit être enfin reconnue par le gouvernement fédéral, même si elle est particulièrement concentrée au Québec.

Le moment est donc bien choisi pour revoir les raisons fondamentales qui nécessitent une part déterminante de fonds publics dans le financement à long terme des grands événements touristiques et d'expliquer ici pourquoi l'argent de nos taxes est bien investi et non lancé par les fenêtres. Si certains ont questionné les modalités d'attribution de certains programmes gouvernementaux, personne n'a jamais remis en question la pertinence d'investir des fonds publics dans les événements populaires et touristiques, surtout dans le cas d'activités d'animation urbaine gratuites qui permettent d'accueillir des centaines de milliers de citoyens et de générer des retombées touristiques considérables qui apportent à nos gouvernements des dizaines de millions d'argent neuf en recettes fiscales provenant des visiteurs étrangers.

Il faut savoir que les organisateurs des ces événements sont souvent seuls à couvrir tous les frais d'aménagement, d'infrastructures temporaires, d'animation, de sécurité, de nettoyage et de mise en marché pour des activités gratuites qui rapportent à tous. Comme ils n'ont pas de pouvoir de taxation (ils n'en demandent pas !) et qu'il est impossible de charger un prix d'admission sur les sites sans en réduire l'impact populaire et économique — et donc risquer de tuer la poule aux oeufs d'or — l'apport des commandites privées et des aides gouvernementales s'avère donc indispensable. Il en va de la survie de cette jeune industrie, souvent subventionnée à moins de 20 % de son budget alors que ses concurrents internationaux le sont généralement de 40 % à 60 %, notamment grâce, à des taxes dédiées sur l'hébergement, comme à la Nouvelle-Orléans, Chicago ou Edimbourg.

### L'exemple du Festival de jazz

Qui aurait pu croire il y a 25 ans que le Festival international de jazz de Montréal puisse devenir un jour l'un des plus importants festivals au monde avec 1,7 million de



*Investir des fonds publics dans les événements touristiques, ça rapporte !*  
— Alain Simard

participants, et même être choisi par Attractions Canada comme l'une des 8 principales attractions touristiques au pays, avec les chutes Niagara et les Rocheuses !

Depuis plusieurs années, un participant sur cinq au Festival de Jazz vient de l'extérieur de Montréal, la moitié en provenance des États-Unis, soit une personne sur dix, dont 80 % sont venus à Montréal spécifiquement pour assister au Festival de jazz. Selon l'étude effectuée par KPMG en 2001, les dépenses des touristes venus au seul Festival de jazz ont totalisé 44,5 millions de dollars, générant 10 millions de dollars de recettes fiscales nouvelles pour le gouvernement du Québec et 7,2 millions de dollars pour le gouvernement du Canada — toujours de l'argent neuf dans notre économie et près de 8 fois ce que le Festival a reçu en fonds publics !

Même les FrancoFolies, un événement en croissance qui touche principalement les jeunes et les communautés culturelles, rejoignent maintenant 18 % de touristes dont les deux tiers proviennent de l'extérieur du Québec, sur un total de 700 000 visiteurs en dix jours. Quand on y ajoute le Grand Prix de Formule un qui démarre la saison d'été en lion, La FERIA du Vélo, Juste Pour Rire, Le Mondial SAQ, les Internationaux de tennis du Canada et le Festival des films du monde qui vient clôturer « l'été des festivals », on obtient une masse critique d'événements qui assurent un rayonnement international ininterrompu pour Montréal, le Québec et le Canada pendant trois mois, avec des télédiffusions multiples dans des dizaines de pays à longueur d'année.

Le rassemblement des événements majeurs internationaux

L'étude de KPMG révélait aussi qu'en 2001 les dix-neuf événements québécois du REMI représentaient globalement une activité économique de 300 millions de dollars, ayant créé plus de 7000 emplois annualisés au Québec qui ont généré directement plus

de 58 millions de dollars de recettes fiscales pour le gouvernement du Québec et près de 40 millions pour le gouvernement du Canada, et ce, sur les seules dépenses des touristes, en plus des 17 millions de dollars encaissés à même les dépenses des événements eux-mêmes !

Il faut donc saluer la vision du gouvernement du Québec qui créait, il y a trois ans, un fonds de 10 millions de dollars par année pour soutenir cette industrie et l'aider à développer son produit : cet investissement a profité à toute la société, ayant provoqué une croissance des retombées touristiques de 23 % en seulement deux ans ! De plus, chaque dollar investi dans les événements a été multiplié par cinq grâce à l'effet de levier qu'il a donné aux organisateurs pour aller chercher plus de commandites et de revenus autonomes !

Voilà pourquoi il est indispensable pour les événements que soit renouvelé ce fonds triennal qui échoit cette année, histoire d'en conserver les acquis et maintenir leur potentiel de croissance. Il est de plus impératif que le gouvernement fédéral reconnaisse cette activité économique et touristique florissante, même si elle est surtout concentrée au Québec. Les événements souhaitent évidemment qu'Ottawa crée un programme normé pour aider à financer leurs infrastructures temporaires, en plus du programme des commandites et de l'implication déterminante depuis plusieurs années de Développement économique Canada dans la mise en marché touristique.

### Montréal doit s'impliquer davantage

La nouvelle grande Ville de Montréal doit aussi s'impliquer davantage pour appuyer les grands festivals qui font sa renommée internationale et refléter l'apport des anciennes villes de banlieue à ce succès collectif. Pourtant, une enveloppe supplémentaire de plusieurs centaines de milliers de dollars qui leur était affectée annuellement par l'ancienne administration semble volatilisée. Ainsi, le Festival Montréal en lumière attend toujours, à deux mois de l'ouverture de sa quatrième édition, la confirmation d'une aide spéciale de 100 000 \$ de la Ville de Montréal et de 500 000 \$ du gouvernement fédéral, alors que c'est à la demande même des gouvernements qu'il a été créé pour stimuler la relance économique de la saison creuse !

Montréal n'a peut-être pas de statue de la Liberté, de tour Eiffel ou de Disneyworld, mais elle jouit maintenant d'une réputation enviable, celle d'être la « Ville des festivals ». Et cette « marque de commerce », cette personnalité distinctive exploitée avec succès par Tourisme Montréal depuis quelques années, a permis cet été à Montréal de « surclasser » pour la première fois Toronto et Vancouver, à la fois pour le nombre de touristes étrangers et pour le tarif moyen des chambres d'hôtel.

Il importe donc de préserver et maximiser cet avantage stratégique au moment même où, selon l'Organisation mondiale du tourisme, les séjours urbains de courte durée sont la tendance en plus forte croissance dans le monde, étant intimement liés à l'expérience festivalière et à l'ambiance que peut offrir une grande ville. Et Montréal part gagnante !

### RÉPLIQUE

## Bombardier: des précisions

DOMINIQUE DIONNE

*L'auteure est vice-présidente, relations publiques et communications, chez Bombardier.*

DANS UNE chronique de Michel Girard, parue dans *La Presse* le 18 décembre sous le titre « Bombardier, un conseil de marionnettes », un certain nombre de questions sont soulevées par votre collaborateur qui justifient une mise au point.

Monsieur Laurent Beaudoin, à titre de président du conseil d'administration et du comité exécutif de Bombardier, est mandataire du conseil dès lors qu'il s'agit de recruter de nouveaux membres de la haute direction se rapportant à lui. Une fois qu'il a été personnellement informé de la volonté de M. Brown d'être relevé de ses fonctions, il lui appartenait de proposer un successeur au conseil.

Il a agi avec célérité et avec toute la discrétion requise en pareil cas. Le président du comité de rémunération du conseil d'administration, M<sup>e</sup> Pierre Legrand, un conseiller de longue date de Bombardier et un administrateur de notre société depuis 27 ans, était le seul autre membre du conseil dans la confidence si l'on excepte les membres de la famille Bombardier. Je vous réaffirme donc que ce n'est qu'au moment de la tenue d'une réunion spéciale du comité de rémunération à 16h30, le jeudi 12 décembre, suivie im-

médiatement d'une réunion du conseil à 17h30, que les autres administrateurs ont été informés du départ de M. Brown et de la proposition de nommer M. Tellier au poste de président et chef de la direction de Bombardier.

Les faits ont été présentés de façon détaillée et discutés à fond lors de ces deux réunions. À la suite de ces discussions, les administrateurs ont accepté la démission de M. Brown et ont entériné la nomination de M. Tellier, soit en début de soirée le 12 décembre. Bombardier a rendu ces informations publiques par voie de communiqué de presse avant l'ouverture des marchés financiers le vendredi 13 décembre.

### Pas de contradiction

En terminant, je tiens aussi à souligner qu'il n'y a pas de contradiction entre les propos de M. Tellier et les miens. Dans une conférence téléphonique, tenue à bâtons rompus le 13 décembre en matinée, M. Tellier a indiqué qu'il avait été approché par la voie du président du conseil d'administration. Ceci ne signifie nullement que le conseil, dans son ensemble, avait été saisi de cette question spécifique auparavant.

Voilà donc les faits à propos du moment où les membres du conseil d'administration de Bombardier ont été mis au courant de la démission de Robert Brown et de la proposition visant à nommer Paul Tellier pour lui succéder.

JULIE VACHON, FRANK VITARO et RACHEL BOISJOLI

*Les auteurs s'expriment au nom du Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP) de l'Université de Montréal.*

LE JOUR DE Noël approche à grands pas. Les publicités sur les cadeaux à offrir aux petits et grands déferlent de toutes parts. Cette année, le catalogue de Radio-Shack a particulièrement attiré notre attention. Dans la section des jouets pour enfants, sous la bannière « Apportez-leur de la joie », on retrouve des jeux électroniques de poker et de machines à sous de poche. Une telle publicité illustre bien la banalisation qui est faite de la différence qui existe entre les jeux de hasard et les autres types de jeux. Il minimise aussi le fait clairement établi des conséquences graves que la pratique de tels jeux a chez certaines personnes. À cet égard, les jeunes semblent être un groupe particulièrement vulnérable.

Au Québec, la majorité des adolescents de 12 à 18 ans rapportent s'être déjà adonnés aux jeux de hasard et d'argent. Sur une période de dix ans, le taux de prévalence du jeu pathologique chez les adolescents est passé de 1,7 % à 2,6 %. Certaines études vont même jusqu'à suggérer qu'un adolescent sur dix serait à risque de développer des problèmes de jeu. Ces chiffres surpassent ceux que l'on retrouve chez les adultes. D'ailleurs, ces constatations ont incité le gouvernement du Québec à mettre en place une législation limitant l'accès aux jeux de hasard et d'argent



PHOTOTHÈQUE, La Presse

**Les leçons apprises avec la cigarette et l'alcool devraient servir et guider nos gestes préventifs et éducatifs dans le domaine des jeux de hasard et d'argent. Alors pourquoi des machines de vidéopoker jouets, très semblables aux vraies, sont-elles proposées en cadeau ?**

aux adultes seulement. Toutefois, comme c'est le cas pour l'alcool et le tabac, de telles mesures n'enrayent pas la pratique d'une telle activité chez les jeunes. Plusieurs facteurs de risque d'ordre biologique, psychologique et social entrent en ligne de compte pour expliquer la dépendance au jeu. Il est aussi important de considérer les caractéristiques des jeux eux-mêmes. Dans le cas des jeux de hasard et d'argent en version électronique

(par exemple, les vidéo-loteries), ils sont rapides, ils sont stimulants du point de vue visuel et sonore, ils exigent une petite mise d'argent comme point de départ et ils récompensent fréquemment, quoique le gain réel demeure négatif. Tout est mis en oeuvre pour inciter les gens à jouer, et ce le plus longtemps possible. La ressemblance avec les jeux vidéos est consternante et inquiétante. Ce rapprochement intensifie l'illusion qu'avec des heures de pratique, comme c'est le cas pour les jeux vidéos, l'issue du jeu pourra être mieux contrôlée et que les chances de gagner seront accrues. Mais ce n'est qu'une illusion...

Selon vous, quel message est envoyé à l'enfant qui reçoit en cadeau un jeu de machines à sous ou de vidéo-poker ? Les leçons apprises avec la cigarette et l'alcool devraient servir et guider nos gestes préventifs et éducatifs dans le domaine des jeux de hasard et d'argent. Ces jeux sont interdits chez les moins de 18 ans parce que ce ne sont pas de simples jeux inoffensifs. Les parents exercent une influence importante sur les comportements de leurs enfants. Ils doivent donc tenter de le faire en servant de modèles positifs, en s'intéressant à leurs activités et à leurs fréquentations mais aussi en les éduquant sur les risques importants que comportent la pratique des jeux de hasard et d'argent et en favorisant l'adoption d'un comportement responsable à cet égard. Même le choix des jouets à mettre dans le bas de Noël n'est pas à négliger. Comme le prône si bien le nouveau slogan de Loto-Québec : « C'est à nous adultes d'y voir. »

